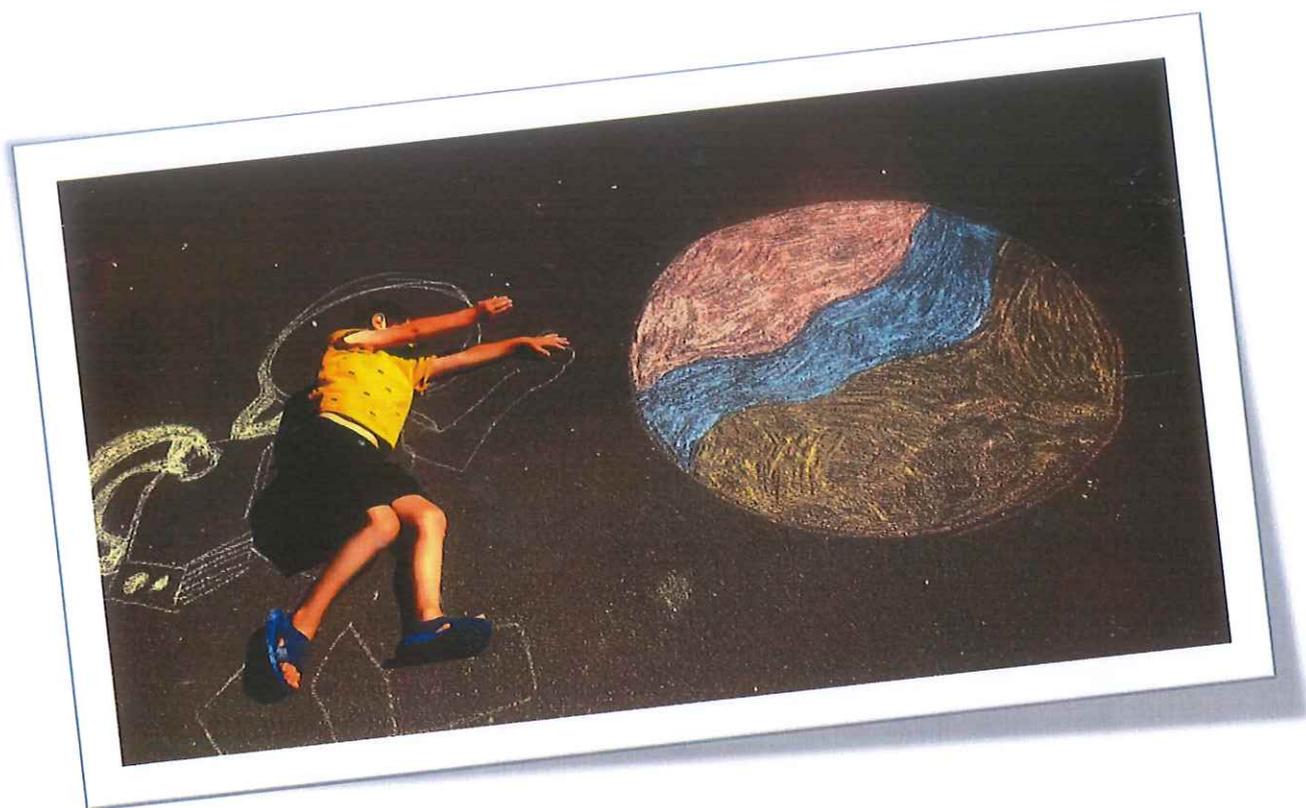


Association SLEP

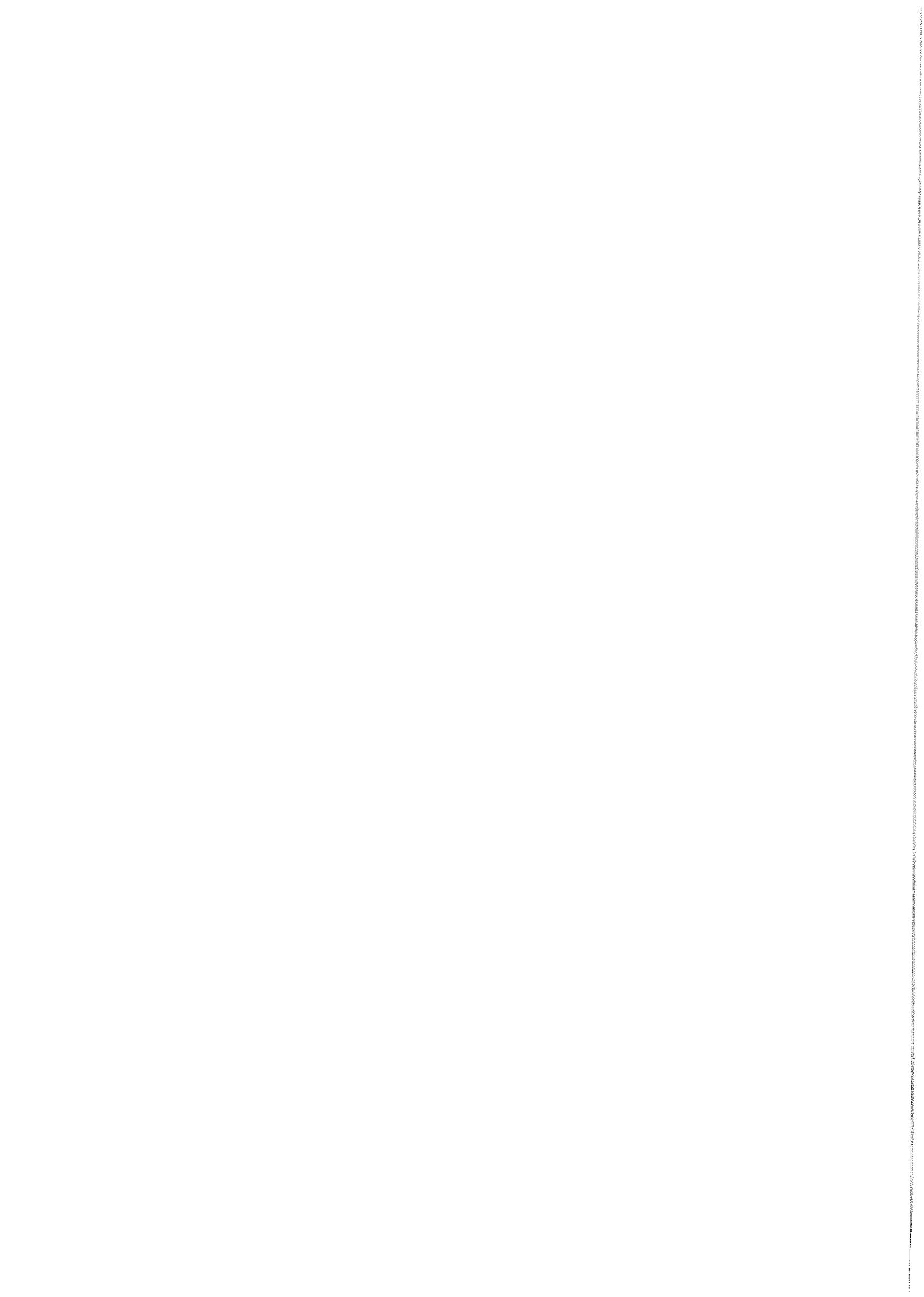
ASSEMBLEE GENERALE 2020



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020

PARC JEAN MACE





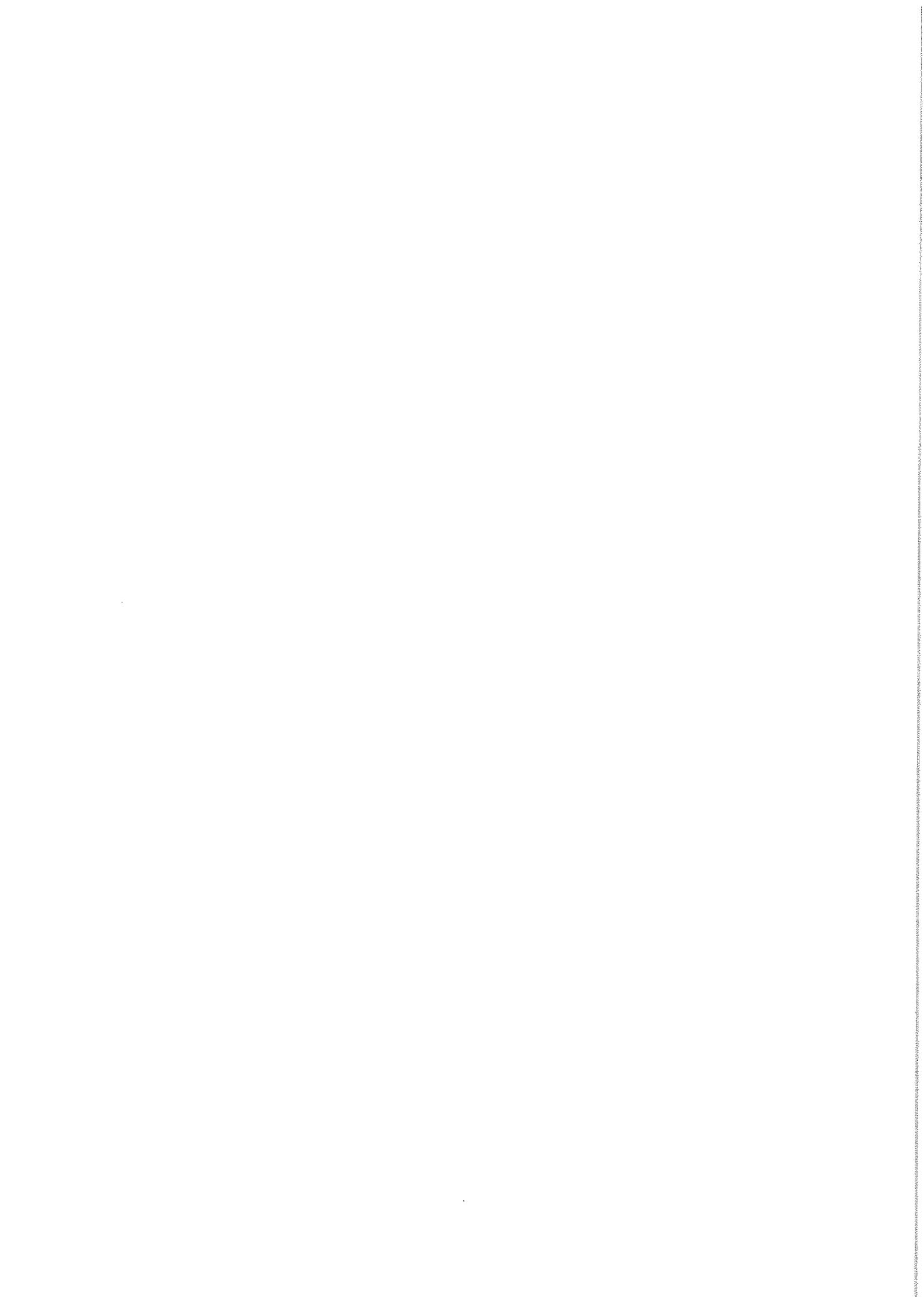
Association SLEP
ASSEMBLEE GENERALE 2020

RAPPORT MORAL



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 – PARC JEAN MACE





Rapport Moral

L'année 2019 a vu la fin de la Coprésidence, et l'ouverture d'une nouvelle Délégation de Service Public au niveau du Centre de Loisirs a dû être menée sans mes coéquipiers. Malgré quelques échanges francs concernant les méthodes de calcul, la municipalité nous a renouvelé sa confiance, ce qui nous conforte dans nos compétences. En fait il s'agit de la direction des TAP dans chaque école mais cela commence juste.

Cette délégation prévue pour Sept ans comprend dans son cahier des charges un volet développement durable qui sans faire l'unanimité résulte d'une prise de conscience qui va dans notre sens. L'augmentation de la population y a également été prise en compte.

La trésorerie est toujours en hausse ce qui nous conforte dans la bonne gestion de l'association.

Nous peinons à déployer nos différents projets toujours retardés ou non suivis d'effets, ainsi, l'agrandissement des locaux, et le carrelage qui est aujourd'hui dans sa phase finale suite à l'obtention du permis de construire, mais les coûts doivent être maîtrisés.

Une demande de subvention à hauteur de 30 % a été demandée à la CDA.

Les ateliers adultes ont été en augmentation, ce qui est une bonne nouvelle et nous conforte dans notre projet de mise en place d'une future école de musique avec la CDA.

Nous remercions la commune de mettre à notre disposition les locaux nécessaires à ces différentes activités et sans lesquels il ne serait pas possible d'offrir notre panel d'activités pour enfants-adolescents et adultes. En 2019 nous avons eu 180 participants réguliers dans nos ateliers preuve d'une attente en ce domaine.

Cette année nous avons dû faire face à plusieurs départs de nos collaborateurs. Les raisons en sont diverses : moins de motivation pour l'animation que par le passé, qui entraîne aussi le choix vers d'autres carrières, et recherche d'un plein temps, toujours difficile à obtenir dans le cadre de ce que nous pouvons proposer.

En ce qui concerne la santé morale de la SLEP, après trois ans de coprésidence, et une en tant que président, je puis vous assurer de la motivation de chacun au service des enfants, tant chez les employés que chez les administrateurs.

Pour la deuxième année consécutive, une enquête de satisfaction a été menée par un cabinet indépendant qui nous donne un résultat de 90 % d'adhérents satisfaits de nos services ateliers, périscolaire, accueil de loisirs.

Cela nous conforte dans notre mission éducative qui va dans le sens du bien-être de l'enfant, et le respect de ses valeurs, tout en lui assurant un moyen d'éducation et d'apprentissage du vivre ensemble en collectivité par le biais d'activités ludiques.

Nous remercions à nouveau la mairie d'Aytré qui nous a toujours accompagnée dans la mise en place d'une politique éducative ambitieuse pour le bien des enfants, notamment à travers son effort financier important.

Nos premiers échanges avec les nouveaux élus liés à l'éducation laissent à penser que ce partenariat va se poursuivre dans une confiance réciproque.

Nous avons des étapes importantes à franchir, nos locaux pour le centre de loisirs ne pourront pas longtemps faire face à l'augmentation de population annoncée, et des nouveaux espaces devront être trouvés pour les ateliers musique adultes, enfants. Certains habitants à proximité se plaignent déjà du bruit, et de nouvelles constructions voient le jour à proximité.

Nous envisageons aussi de nouvelles actions en termes de développement ce qui vient de nous amener à mettre en place un DLA pour faire de la prospective et valider nos options ou pas pour l'avenir.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que de nombreux parents, ou autres personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre au sein du conseil d'administration pour échanger et débattre. Notre association dépend de la force de ses membres, et en tant qu'administrateurs bénévoles, nous avons un pouvoir de décision à assumer pour les enfants d'Aytré, qui n'est pas négligeable, sans oublier les familles.

Le Président
Christian Lucas

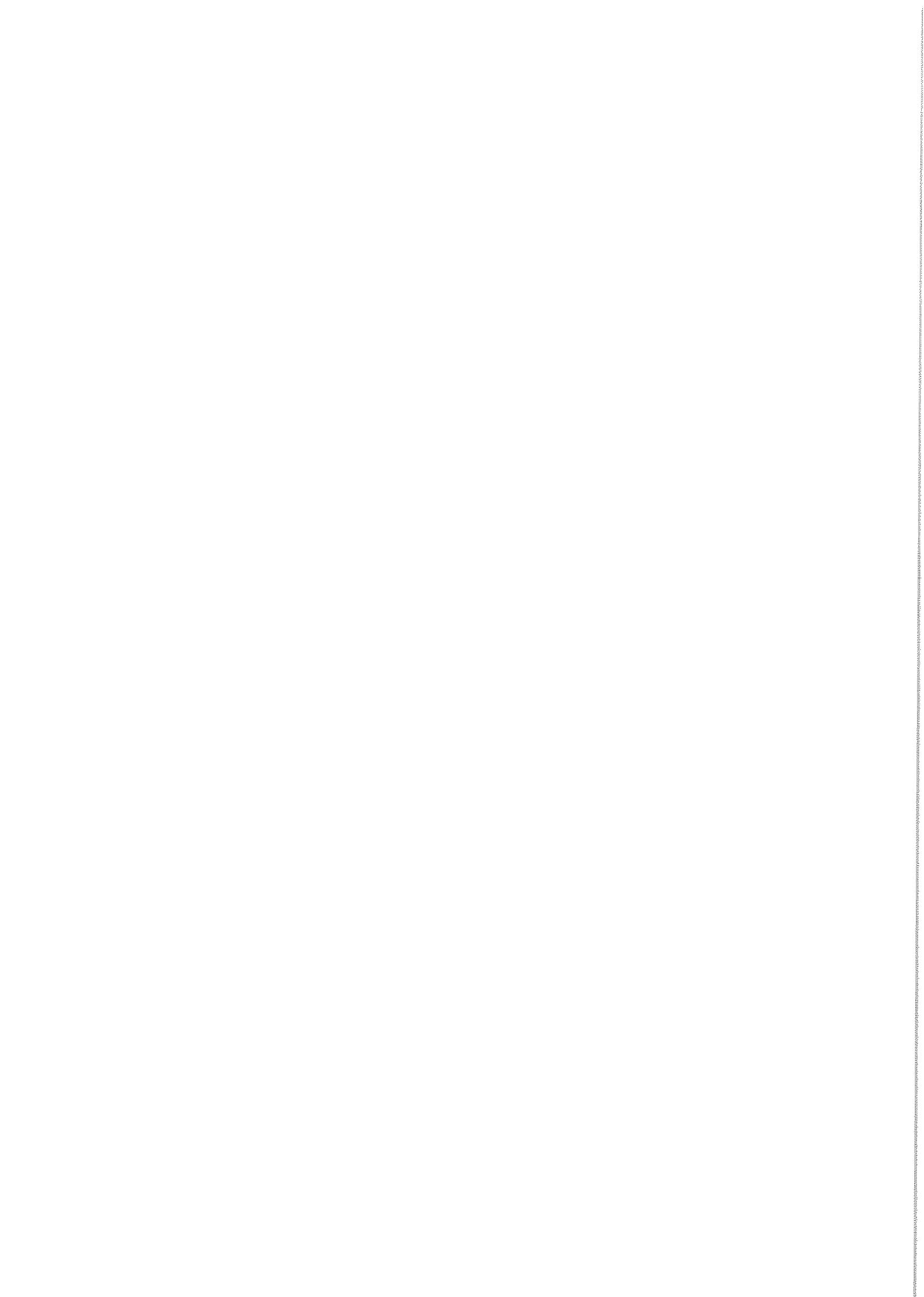
Association SLEP
ASSEMBLEE GENERALE 2020

RAPPORT D'ACTIVITES



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 – PARC JEAN MACE





RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE 2019

L'exercice 2019 a été une année charnière pour la SLEP avec le dossier de renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) et la poursuite de nos différentes actions auprès des publics Aytrésiens.

Concernant le renouvellement de contrat cette année, l'enjeu était important avec à la clé une délégation de sept ans, délai favorable pour mettre en place nos objectifs de développement. Cela nous permettra de porter de nouveaux projets pour les enfants, de développer notre offre d'ateliers dont nous savons qu'ils ont besoin de temps pour produire leurs effets.

La mise en place du nouveau contrat de délégation de service public est un temps fort dans la vie de l'association.

Il y a tout le temps de la préparation technique de notre réponse au cahier des charges élaborées par la ville, puis le temps de la négociation sur notre offre.

Si la partie technique demande de la rigueur, le fait qu'aujourd'hui nous en soyons au quatrième renouvellement nous donne plus d'aisance grâce à l'accumulation de compétences et d'outils tels que : l'élaboration budgétaire, le pédagogique ce qui facilite notre travail de rédaction.

Par contre, la face de négociation reste un moment important pour les administrateurs qui doivent mettre en avant notre réponse et les avantages de notre offre. Il s'agit aussi d'un travail juridique afin d'avoir une réponse et une convention conforme au droit.

Pour cela, nous avons opté depuis toutes ces années par un accompagnement d'un cabinet spécialiste en droit public qui nous prodigue conseils et méthode.

Enfin, qui dit renouvellement dit concurrent, ce qui entraîne toujours une certaine « angoisse » de ne pas être retenu.

La bonne nouvelle, c'est que la commune nous a renouvelé sa confiance en nous donnant cette nouvelle délégation pour les sept prochaines années.

Les personnels

Les changements opérés sur cette année 2019 ont été important avec des départs nombreux principalement sur le premier semestre. Départs dus soit à la fin des contrat jeunes (2), des envies de changer de métier (4), des réussites au concours d'enseignants, une envie de voyage autour du monde. Nous avons procédé à six recrutements sur cette période, sans compter le poste de secrétariat ou trois personnes se sont succédées le temps de l'année sabbatique du titulaire du poste. Sur cet aspect, cela fût compliqué pour nos adhérents et nous-mêmes. Néanmoins, une nouvelle dynamique s'est instaurée, des projets repartent, une envie de partager entre collègues est à l'œuvre.

Les projets

2019 aura été une année de projets :

Le premier constat concerne les accueils périscolaires qui ont connu un accroissement très fort de leur fréquentation dans 3 écoles sur 4 avec des chiffres jamais envisagés. Certains soirs, nous avons eu plus de 220 enfants accueillis avec, par exemple, plus de 43 enfants accueillis le même soir à l'école Les Cèdres, ce qui représente 50% de l'effectif scolaire.

Pour répondre à cette forte hausse dont les prémices sont apparues à la rentrée de septembre 2018, nous avons dû trouver des animateurs pour trois soirs par semaine.

Recrutement compliqué, car nos postes intéressent de moins en moins, à cause des horaires très fractionnés, du temps partiel et son corollaire un faible salaire. Face à cette difficulté, nous avons revu notre règlement intérieur pour amener nos adhérents à se projeter à 48h00 pour l'inscription de leur enfant, néanmoins le bilan reste mitigé sur cet aspect. Aujourd'hui nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir autant de souplesse, certaines structures autour de nous demandent depuis longtemps des inscriptions une voir deux semaines à l'avance.

La fréquentation de nos différents ateliers s'est traduite par des inscriptions en hausse sur ceux existants comme la guitare, le saxophone, mais aussi pour les nouveaux mis en place ; un petit regret pour les cours de batterie dont la reprise n'a pas été simple. Il nous faut maintenant progresser sur la structuration de notre offre, mais surtout sur la qualité de l'accueil en termes d'espaces mis à disposition pour accueillir tous nos élèves.

Si la commune d'Aytré nous accompagne sur cet axe de développement, elle ne peut nous mettre à disposition que les locaux qu'elle possède. Aussi, il est important de reprendre notre projet d'agrandissement pour être en adéquation entre nos propositions, les lieux mis à disposition et notre projet d'avancer vers une structuration « d'école de musique ». A cet égard, nous avons déjà rencontré le directeur du conservatoire, les élus de la CDA compétente en la matière et l'adjointe à la culture de la commune.

Sorties et projets familles : de belles réalisations en 2019, avec deux mini-séjours familiaux : Un en Vendée en camping avec 27 participants en mai et un weekend neige à Gourette avec 41 participants en mars pour découvrir un nouvel environnement où tout simplement skier.

De nombreuses sorties en soirées et où en journée (12), comme des spectacles à La Coursive à l'Agora à Rochefort, des sorties surf en juin et septembre qui sont des moments de découverte et de perfectionnement en famille. Toutes ces sorties et animations ont concerné 261 personnes.

La fête de la musique menée de concert avec AQCVA et Grand Large sur une journée, le samedi 29 juin, a connu un beau succès en termes de fréquentation, mais également dans la qualité des groupes présents cette année. Manifestation qui peut grandir mais qui devra pour cela faire appel aux bonnes volontés. Toutefois, pour simplifier l'investissement de chacun, nous avons fait appel à un prestataire pour la partie sonorisation.

Des nouvelles du projet carrelet : nous avons obtenu le permis de construire avec l'aide d'un cabinet d'architecture et, depuis septembre, nous avons sollicité une entreprise pour obtenir un devis ; mais là c'est compliqué, car pas de nouvelles malgré nos relances. Néanmoins, nous maintenons nos efforts pour trouver un constructeur et poursuivons notre analyse quant à l'économie de ce projet qui devra à minima couvrir les charges fixes de fonctionnement.

Pour finir, le projet AIDE a connu un « petit sursaut » en termes de fréquentation avec une belle dynamique, de nouveaux parents investis, une équipe dirigeante rajeunie et surtout un bon résultat financier qui permet d'être plus serein pour l'année qui vient.

Et viens 2020 et là, patatras tout s'arrête....

Les Accueils de loisirs (ACM)

Si le mercredi est rattaché au périscolaire en termes de déclaration administrative dans le cadre de notre organisation de travail, ceux –ci sont placés sous la responsabilité du responsable de pôle ACM Parc Jean Macé, Le Club.

Cette responsabilité s'étend aux périodes de vacances scolaires et aux mini-camps que nous organisons tous les ans.

Les mercredis 2019

Les petites et moyennes sections (3-5 ans)

Avec les nouveaux horaires scolaires, la journée du mercredi pour ces deux groupes d'âges est une journée « stressante » pour les enfants par le rythme qui s'impose à eux dès la sortie des classes ce jour-là.

En effet, les enfants doivent prendre soit un bus de ville depuis la Courbe, soit nos minibus pour l'école des Cèdres et L'école de la Petite Couture, ensuite ils se rendent au réfectoire de Jules Ferry pour le repas du midi (12h15), puis à la fin de celui-ci partent à la SLEP pour le temps de repos, tout cela dans un temps contraint.

La difficulté rencontrée cette année lors du repas provient du fort turn-over des personnels de cantine qui ne travaillent pas tous de la même façon, ce qui est un frein pour avoir un fonctionnement fluide ; chacun a ses habitudes issues de son lieu de travail habituel.

Il nous paraît souhaitable pour améliorer cet aspect d'avoir un temps de concertation avec le responsable de la restauration collective en début d'année pour définir un fonctionnement identique sur ce lieu de restauration. Toutefois, ces petits déboires sont compensés par la disponibilité des personnels présents.

Pour rendre cette journée agréable et éducative, l'équipe a mis en exergue le bien-être de chaque enfant en partant de ses besoins et de la réalité de cette journée resserrée :

- Réalisation de soi et estime de soi : évolution de l'autonomie de l'enfant, on apprend à faire seul en montrant et en laissant faire (pichet d'eau, toilettes, savons de couleur, vraie horloge avec repères de couleur, rangement, rituels en musique).
- Besoin d'amour et d'appartenance : travail sur les transitions, le moment toujours délicat lorsqu'il faut laisser son enfant aux équipes. Il s'agit de pouvoir faire prendre conscience aux parents que cette séparation dépend aussi d'eux pour avoir une transition douce et bien vécue par l'enfant (un objet donné par un de ses parents, boîte de rangement comme les doudous).
- Besoin de protection et de sécurité : l'attitude de l'équipe et son professionnalisme a permis d'être dans la bienveillance toute l'année.

Le mercredi reste un temps de repos !

Des activités calmes et manuelles sont mises en place dès le réveil à la fin de la sieste (puzzle, dessins, etc.). Nombreux sont les enfants qui dorment ce jour-là comparativement à une journée de vacances scolaires où le rythme est plus doux.

Des ateliers cuisines et des thèmes sont dégagés sur un trimestre (crêpes party, déguisements, environnement etc.)

Un projet avec les enfants du Club a permis d'échanger entre les enfants d'âge différents, les grands préparant des histoires à leurs raconter.

Ce rythme contraint fait que depuis trois ans nous avons des difficultés pour amener les enfants aux spectacles dans le cadre de notre politique d'accès au « spectacle vivant ». Il en est de même des sorties qui demandent de disposer d'un temps plus long afin de pouvoir se déplacer, prendre le temps de la visite et pouvoir rentrer au centre. Devant cette contrainte, nous avons opté cette année pour des intervenants venant à la SLEP (conteuse, diverses associations, etc.) afin de maintenir une diversité de projets.

Les grandes sections (5-6 ans)

Effectifs : entre 12 et 16 enfants

Sur la première partie de l'année, l'équipe a travaillé sur le projet « carnaval Lego » en lien avec le Club en réalisant t-shirts et masques. Cette thématique était adaptée à l'âge des enfants et, visuellement, le rendu était intéressant, surtout le jour du Carnaval. Toutefois,

cette année la participation des familles, le jour J, fût minime comparativement aux années passées. Il nous faudra l'année prochaine être vigilant sur ce point. Peut-être réfléchir à réaliser un carnaval sur la commune ou en partenariat avec les centres de loisirs environnants : Tasdon, Éole...

L'association « Lire et faire lire » intervient tous les mercredis à travers la présence de leur bénévole, Monique, qui vient au moment du temps calme lire des contes et histoires enfantines aux enfants. Ce moment est très apprécié de tous mais, surtout, il donne aux enfants envies de prendre un livre pour soi. Nous enrichissons ce moment autour du livre en nous rendant à la médiathèque espace très agréable, pour donner aux enfants l'envie de lire.

Des sorties aux spectacles afin de favoriser l'ouverture culturelle grâce au collectif du même nom ; cette démarche est renforcée par des sorties au Musée d'Histoire Naturelle pour leurs jardins, au cinéma à La Coursive qui propose une programmation jeune public.

Le rythme de l'enfant a bien été respecté avec des activités permettant l'initiative avec peu de consignes pour permettre cette recherche d'autonomie. Ses activités sont placées sous la vigilance de l'animateur qui intervient pour favoriser la progression de tous à partir de la propre expérimentation de chaque l'enfant. Cette démarche s'intègre dans une période longue avec une évolution adaptée à tous les participants.

Les enfants peuvent aussi se « défouler », apprendre à connaître le potentiel de leur corps par le biais de l'atelier « Drôle de gym » proposé au 4/6 ans et encadré par notre éducateur sportif.

Avec l'arrivée de Marie-Ange dans notre équipe, nous avons pu développer les ateliers musicaux par la mise en place de percussion corporelle, relaxation musicale et chants. Ce type d'ateliers développe l'attention, la motricité, l'écoute et le respect de l'autre.



Pour ce groupe d'âge, 2019 a été une année intéressante où l'on a vu de réelles évolutions avec une équipe investie et a permis de faire grandir les Fripouilles.

Malgré une arrivée en décalée à la cantine, ce temps important pour restaurer le corps s'est bien passé ; l'équipe en profitait pour parler avec les enfants de l'équilibre alimentaire, de mettre le goûter en lien avec le repas du midi pour avoir un équilibre alimentaire journalier. Goûter que les enfants ont aussi élaboré eux-mêmes grâce à la confection de celui-ci à travers des ateliers « cuisine ». Démarche renforcée par une sensibilisation au gaspillage. Pour ce groupe d'âge, nous avons aussi porté nos efforts sur le fait d'apprendre à se servir seul au self avec son propre plateau et débarrasser son couvert, ce qui les prépare pour leur passage en primaire.

Dans le même ordre d'esprit, nous pensons mettre en place des moments passerelles au mois de juin avec le groupe des 6/8 ans.

Les Zigotos (CP, CE1 & CE2)

Effectif : une moyenne de 25 enfants sur l'année.

L'axe central de notre projet cette année s'est inscrit dans une démarche citoyenne, pour une sauvegarde de notre environnement en s'appuyant sur le collectif « **Actions Solidaires** » pour sensibiliser les enfants sur l'éco-responsabilité (création d'une BD, d'un jeu de société). Ce thème s'est poursuivi avec l'intervention de l'association **Zéro Déchet** qui a proposé un atelier dentifrice pour la maison, et l'association **Remplis ton Ventre Pas les Poubelles** est intervenue pour réaliser de la collecte d'aliments (maraîcher et le magasin Coccinelle) afin de créer des recettes à partir d'invendus.

L'ouverture au monde a pris appui sur la réalisation d'un Kamishibaï permettant la découverte de différentes cultures et l'utilisation de vocabulaire étranger (Participation à un concours). Un Kamishibaï est un petit théâtre en bois qui permet de raconter des histoires sur un support papier réalisé par les enfants. Sur le devant, les enfants dessinent l'histoire et au dos ils écrivent qui sera conter. Dans un monde où le numérique s'invite partout, le Kamishibaï est une activité fédératrice, de partage, de vivre ensemble et d'entraide.

Pour le dernier trimestre, nous travaillons avec le Centre social de Tasdon et l'association Éole sur la thématique de Bollywood avec une initiation à la danse indienne avec une professeure agréée Karine Salomon. Danse qui fera partie du Carnaval 2020.

Les Juniors (CM1, CM2 & Collège)

Effectif : de 10 à 16 enfants avec plus de variations que l'année précédente.

Nous avons comme pour les autres groupes mis en place plusieurs projets, renouvelés après chaque période de vacances scolaires.

Découverte de l'imprimante 3D avec l'association **Tablish and Co** en fin d'année à travers la création et la réalisation d'un jeu pour le groupe (boîte pions). Cette démarche avait pour objectif de sensibiliser les enfants à ces nouvelles machines qui vont révolutionner nos pratiques. Demain, on pourra monter un projet artistique avec un prof de théâtre pour imaginer un monde fantastique, en écrire l'histoire, en imaginer et dessiner les personnages et en les réalisant par impression 3D.

Un projet de sensibilisation sur la perte de la faune qui se perpétue sous nos yeux a été mis en place, déjà pour faire connaître certains animaux que l'on pense épargnés et montrer la rapidité de cette réduction d'espèces. Un sujet qui a permis beaucoup d'échanges dans le groupe, les enfants étant sensibles à cette thématique.

Une mutualisation entre le groupe des zigotos et des juniors a permis à tous les enfants d'avoir plus de propositions d'activités dans différents domaines : sciences, jeux coopératifs, grands jeux, activités manuelles, Terre en mouvement.

Trop de turn-over chez les Juniors pour un bon fonctionnement de fin d'année.

Nous avons mis en place beaucoup d'actions autour des jeux coopératifs, jeux de la ludothèque, des grands jeux (troc-patates, Escape Game, Murder Party) ; les enfants réfléchissent en ce moment à leur propre organisation d'une sortie (budget, réservation, financement).



Conclusion

En 2019, si les enfants ont eu la possibilité de découvrir de nouvelles activités, celles-ci s'appuient sur le projet pédagogique élaboré chaque année avec l'équipe pour tenir compte des envies des enfants accueillis, mais aussi des souhaits des animatrices et animateurs de faire découvrir des nouvelles thématiques.

L'avantage d'avoir une ligne éducative sur l'année permet, à l'intérieur de ce cadre, à chacun d'être force de propositions, ce qui est source de dynamisme et de valorisation des équipes.

En termes de fréquentation, 2019 est une année dynamique avec des taux de fréquentation important lors des petites vacances et durant la journée du mercredi. Dès la rentrée de septembre, nous avons accueillis 90 enfants.

Si cet accueil important en nombre d'enfants est parfois difficile à gérer dans l'espace dévolu, surtout par mauvais temps, le fait de proposer des ateliers spécialisés sur cette journée permet de décongestionner les groupes, principalement les plus petits qui parfois sont présents en grand nombre : plus de 30 enfants accueillis en même temps.

Cette régulation se fait par le biais de la multitude d'activités sportives et culturelles proposées le mercredi, et qui permet aux enfants de découvrir des spécialités.

Nous devons continuer notre travail de partenariat avec les différentes associations et partenaires (musée, collectif spectacle, collectif action solidaire, Lire et faire lire, association de quartier « Grand Large » qui nous associe à son spectacle de Noël, médiathèque, etc.) afin d'élargir la palette de possible pour les enfants. Ce travail de réseau est très important en termes de partage d'expériences, de complémentarité et d'opportunités à saisir.

Notre complémentarité éducative avec les TAP et l'école, ainsi que nos propositions d'animations avec les acteurs locaux pourraient devenir un élément moteur de notre projet.

Les vacances scolaires

Chaque temps de vacances à sa spécificité et les effectifs varient ; néanmoins, en 2019, le taux de fréquentation a été élevé continument (cf. - voir tableaux de fréquentation).

Pour 2019, l'accent a été mis sur l'accès aux pratiques culturelles (La Coursive, musées, etc.) de la manière la plus large possible, en donnant aux enfants la possibilité de pratiquer : la danse, réaliser un film, du chant...

L'autre notion sur laquelle a porté nos efforts concerne sur la notion d'accueil, qui est un item transversal à tous nos temps d'accueil, mais qui revêt toute notre attention si l'on veut voir des enfants enjoués prenant plaisir à être là. L'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir reste un élément également indispensable à nos actions.

Sur chaque période, nous avons mis en place des ateliers tournants : les deux premiers jours de la semaine permettaient aux enfants de découvrir un maximum d'activités (sportives, manuelles, culturelles, d'expression).

Ces courts ateliers nommés « Les Petits Curieux » pouvaient être reconduits en fin de semaine à partir du choix des enfants, leur donnant la possibilité d'approfondir un domaine sous la vigilance de l'animateur.

Toute ville regorge de lieux remarquables souvent méconnus des enfants mais de nous-mêmes ; aussi en 2019, nous avons fait un focus sur cet item « connaître sa ville, son environnement » à partir d'activités tel que le Street Art, les balades contées, sortie nature, le géocaching

Cette démarche relance la notion de projet, favorise la découverte, implique les animateurs, permettant d'utiliser leurs compétences, d'échanger entre eux pour mettre en place des activités qui amènent chacun à s'investir. On favorise toutes les situations d'apprentissage et la participation active.

La participation des enfants est un éléments moteur de notre projet qui s'appuie, par exemple, sur les bâtons de parole pour favoriser les débats, discussions, mais aussi en intégrant cette donnée dès la construction du projet, prendre en considération le « pouvoir d'agir » des participants à nos actions. Cette méthode permet au plus timide de pouvoir s'exprimer, d'apprendre à organiser sa pensée, d'agir dans un cadre collectif. Participer, c'est être acteur de son temps, faire des choix, sortir de la logique de « consommation ».

Néanmoins, le Centre de loisirs reste le lieu du jeu : en jouant, nous apprenons le vivre ensemble. Jouer demande de mobiliser ses ressources, de faire confiance à ses coéquipiers mais aussi à son « adversaire » si l'on veut aller au bout de la partie.

Jouer, c'est consentir à la défaite et donc gérer sa frustration sans colère ; cela demande constance et concentration, mais offre aussi des plaisirs immenses lorsque l'on redouble d'effort pour « gagner » : qui n'a jamais entendu ces cris d'humeur à la fin d'une partie, d'un grand jeu...

Si notre offre d'activités peut être abondante, il nous faut néanmoins garder comme fil conducteur le rythme de l'enfant dans sa globalité éducative à l'intérieur de son territoire.



Figure 1 - Archery découverte



Figure 2 : jeu bricole



Figure 3 : Cirque

Parce que la coéducation nous paraît importante dans le cadre de nos activités éducatives, nous avons donc le souci de bien accueillir chaque parent sur chaque période.

Bien recevoir les parents comme évoqué c'est leur permettre de mieux accepter la séparation journalière avec leurs enfants, aller travailler en toute confiance. Ce temps matutinal doit être très serein et ne pas être trop long à la différence du soir où, là, nous pouvons prendre le temps de la discussion pour expliquer la journée qui vient de s'écouler ; ces échanges renforcent le relationnel avec les familles et nous permet d'améliorer la connaissance de chaque enfant.

Le plus important est que chaque animateur soit en capacité d'accueillir les parents avec le sourire en expliquant clairement et concisément la journée avec ses retours positifs ou négatifs, de savoir rapporter les bonnes informations. La notion de discrétion doit aussi être prise en compte.

C'est un aspect du métier sur lequel l'animateur novice est peu formé, mais nous mettons tout en œuvre lors des temps de préparation pour travailler sur la bonne posture à adopter. Pour donner plus de sens à cette démarche, nous avons mis en place davantage de sorties familiales (Enquête au musée, Carnaval, Surf, etc.) ; ces temps conviviaux, hors centre, font que la relation est différente, plus riche, créant ainsi de nouveaux liens.

Si les effectifs ont été plus élevés en 2019, une centaine d'enfants par période cela demande des moyens humains, matériels et de locaux afin de pouvoir accueillir la totalité des enfants. Si, pour les locaux, la commune nous accompagne à chaque fois par la mise à disposition d'espaces tel ceux de Prévert et des gymnases, il en va tout autrement pour les personnels.

En effet ; nous avons de plus en plus de difficultés à recruter malgré une amélioration dans notre anticipation et des salaires proposés comme déjà évoqué. Ne s'agit-il pas d'une baisse des vocations ?

Malgré ces difficultés, nous mettons tout en place pour maintenir une offre de mini camps, principalement durant la période estivale, partant du principe que les séjours sont des espaces de vie collective très riche qui participent au développement d'une citoyenneté active.

Ces séjours constituent une occasion privilégiée d'aller vivre, avec des copains, ailleurs que dans son quartier ou en famille. Le projet pédagogique de l'équipe de la SLEP est de faire des séjours un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre, découvrir un nouvel environnement...



Mini camp : Les Petits Loups de Mer (6-8 ans)



Mini camp : Glisse (9-12 ans)

Nos mini camps se sont bien remplis à l'exception du camp Cirque à Poitiers, alors même qu'en 2018, ce séjour avait connu une forte demande. Depuis 4 ans, les camps Surf se remplissent en un clin d'œil, est-ce la thématique qui plaît ou simple effet de mode des sports de glisse ?

Ce qui demeure important à travers les séjours, c'est de continuer à développer des valeurs essentielles chez l'enfant : autonomie, confiance en soi, solidarité. Il va sans dire que l'un des principaux avantages à inscrire son enfant sur un mini camp est le fait de développer chez lui des valeurs essentielles, lui permettre de grandir, prendre confiance dans ses propres qualités ; pour les parents, c'est permettre à son propre enfant de commencer à s'émanciper pour son développement personnel. L'enfant va ainsi avoir l'opportunité de découvrir et de se familiariser avec de nouvelles activités, d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire. Un séjour s'il est bien préparé à l'intérieur de la famille pour accepter cette séparation mutuelle se révèle être un vrai révélateur pour chacun.

Cela sera donc le moment pour lui d'élargir ses horizons grâce à notre proposition éducative.

Ni parents pour la plupart, ni professeurs, les animateurs ont un rôle important à jouer dans cette coéducation. Ils n'ont pas la même autorité que les parents ou les enseignants, mais ils ont tout de même la responsabilité du groupe et sont les référents de celui-ci le temps du séjour.

Les jeunes animateurs sont accompagnés, encouragés, stimulés pour partir encadrer nos camps ; pour cela, ils sont toujours associés à des animateurs expérimentés afin de transmettre les savoir-faire nécessaires, les procédures à connaître et à respecter dans cette fonction exigeante.

Cela sera donc le moment pour lui d'élargir ses horizons grâce à notre proposition éducative.

Le Club (Boulevard Clémenceau)

Le Local situé sur le Boulevard Clémenceau offre un bel espace vert permettant de mettre en place de nombreuses activités d'extérieures. Espace sur lequel vient d'être mis le city-stade qui nous a donné l'occasion de nouvelles rencontres et d'activités plus sportives. Nous accueillons les enfants du CP à la 6^{ème} venant très majoritairement du quartier Pierre Loti. Le programme (activités, horaires, tarifs) mis en place répond bien aux attentes des enfants, des familles accueillies sur nos différents temps d'animation.

Durant le mercredi l'ouverture du local se fait uniquement à la demi-journée de 13h30 à 18h00.

Pour la période de vacances, notre présence sur place est plus forte ; ainsi, nous ouvrons 2 jours par semaine de 10h00 à 18h00 et nous mettons aussi en place 2 soirées (19h00 à 21h00 ou 20h00 à 22h00). Ces soirées ont lieu à l'intérieur même du quartier afin d'aller vers des enfants qui ne fréquentent pas le Club et qui sont demandeurs d'activités. Ces moments de rencontres sont intéressants par les échanges qui ont lieu et la connaissance de nouveaux arrivants sur le quartier par exemple.

La moyenne globale de l'effectif du Club, que ce soit les vacances ou les mercredis, se situe entre 15 et 20 enfants ; c'est un lieu où les parents du quartier s'impliquent et vivent des loisirs partagés avec leur fratrie et les autres parents, qui viennent aussi nombreux à tout ce qui est mis en place pour et avec eux.

En 2019, nous avons organisé :

- Des sorties familles : The Peak au cinéma, spectacles à La Coursive et aux Francofolies.
- Le Carnaval de La Rochelle, le 30 mars 2019 avec un investissement fort des familles en amont sur la réalisation de costumes, la construction du char Lego et l'apprentissage des pas de danse, participer au flash mob qui clôture cette journée. Ces ateliers ont eu lieu les mercredis, matin, et durant une soirée pour la danse. Ces temps de rencontres sont riches

d'échanges entre les familles elles-mêmes, mais aussi avec l'équipe sur des problématiques pouvant se rapporter à l'école et/ou à la vie familiale.



- La réalisation d'un film d'animation sur le thème de l'environnement avec la participation de 20 enfants du quartier et Léa Forest en tant qu'intervenante technique vidéo. Ce projet s'inscrit dans un appel d'offre départementale.

- 15 soirées familles comme la création du char du carnaval, des temps de jeux au club, etc... les soirées ont pour but de jouer ensemble, nous pouvons constater à l'aide du tableau effectifs soirée 2019 que cela fonctionne bien. Les enfants aiment que les parents viennent au sein du club. C'est un temps convivial et amusant pour tous. (20 personnes en moyenne par soirée).

- Le 11^{ème} vide grenier au Parc Jean Macé, le 23 septembre 2019 et le 4^{ème} loto, le 28 janvier 2019 de la SLEP : Les parents ont été acteurs de l'organisation, ils ont distribué des flyers et posé des affiches.

Le jour « J », ils ont géré la buvette, les stands... ce fut de belles journées d'investissements.

Ces actions ont eu pour objectifs de permettre aux parents soient de :

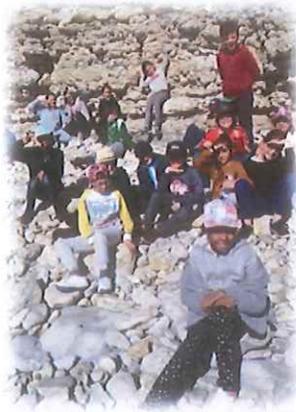
- partir en weekend familial du 13 au 15 juin 2019 en mobil home à La Tranche-sur-mer où elles ont pu se baigner, se promener sur la plage et faire de la Rosalie.

Nous avons mis en place les projets suivants :

- De janvier à mars le projet Carnaval avec construction du char Lego (carton), un atelier confection de costumes en forme de briques de Lego.

Atelier danse, animé par un danseur de la Cie Accrorap et une soirée flash mob, le 29 mars avec leur famille afin d'apprendre la chorégraphie tous ensemble. Pendant le Carnaval, nous étions 70 personnes de la SLEP à déambuler dans La Rochelle, avec un final sur l'Esplanade de l'Aquarium pour le flash-mob qui réunissait tous les groupes participants à cette journée festive, soit plus de huit cents personnes des différents quartiers de La Rochelle et de l'agglomération.

- En avril : Un camp sur l'île d'Oléron regroupant 24 enfants qui ont pu pratiquer du char à voile, visiter le musée de Chassiron, pêcher à pied avec un spécialiste du littoral, sans compter les temps de jeux en soirée.



- En mai et juin : nous avons proposé un atelier graff avec comme objectif de faire découvrir ce mode d'expression artistique avec le plasticien Benoit Hapiot. Les enfants ont créé leurs dessins puis les pochoirs qui ont servi à reproduire le dessin à la bombe. La finalité de ce projet s'est concrétisée lors de l'inauguration du City Stade par M. Le Maire en permettant aux enfants de graffer leur réalisation sur le mur du Club en présence d'un nombreux public. Cette journée festive a été coconstruite avec le service culturel de la ville, le centre socio-culturel et l'association Grand Large avec qui nous avons déjà une longue habitude du partenariat. En dehors du graff, nous avons enrichi cette journée avec des jeux en bois de notre ludothèque « La Toupie ».



Mise en place d'un tournoi de vokitball, c'est un sport mixte et pluridisciplinaire qui associe le volley-ball, basket-ball, handball, et football. On le pratique dans les City Stade, ce qui fait du vokitball un sport populaire, accessible à tous et surtout le premier sport qui utilise pleinement toutes les fonctionnalités de cet équipement ; on peut y jouer à la main comme au pied et marquer des points au panier comme au but. Cette rencontre s'est déroulée dans un bon esprit de fair-play. Depuis sa mise en service, le city stade accueille de nombreux jeunes mais aussi des familles ce qui en fait un espace très vivant pour les habitants du quartier.

- Septembre & octobre : Pour profiter pleinement du beau temps de cette période, nous avons continué à utiliser le City stade en proposant une découverte de sports nouveaux comme le flag et l'ultimate frisbee. Lors de ces rencontres, des enfants plus âgés ne venant plus au Club aiment venir partager avec nous ces temps d'animation dans un bel esprit de partage. Nous avons aussi organisé des grands jeux inter centre avec Cheusse et Eole dont l'objectif était de développer l'échange, le vivre ensemble, et la rencontre avec un autre public. Il est important d'ouvrir nos lieux d'accueil sur l'extérieur mais aussi sur les autres quartiers d'Aytré pour créer des complicités entre enfant et surtout combattre les préjugés.

- En fin d'année, nous avons proposé un atelier soupe solidaire ; l'objectif était de lutter contre le gaspillage en apprenant à cuisiner des légumes facilement et montrer l'importance de ceux-ci dans l'équilibre alimentaire à travers une alimentation riche et variée.

En conclusion, grâce à de bons projets, à l'investissement de tous les enfants et familles dans la vie du Club, l'année 2019 a été une année riche pour chacun des participants.

Nos Perspectives :

Continuer à accompagner les enfants dans la réalisation de projets, en les impliquant au maximum dans le choix, la préparation, l'animation et l'évaluation en complément avec les parents. Par les projets familiaux, il s'agit de développer la recherche et la mise en place d'actions d'autofinancement comme le vide grenier, les lotos, dans le but de réaliser un projet « vacances » soit familial, soit à travers un séjour proposé par la SLEP.

Favoriser l'ouverture en direction des quartiers en développant les échanges fructueux et en favorisant la découverte de l'existant (sportif, culturel, artistique et environnemental...),

Informé, solliciter et impliquer les parents à la vie du Club.



La Toupie - Espace jeu ludothèque

Objectif : Promouvoir le jeu sous toutes ses formes comme source de plaisir contribuant au développement de l'individu, comme outil d'apprentissage de la vie sociale et du respect d'autrui et comme vecteur de lien social.

Favoriser : l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration et les relations parents-enfants

Accueil du public

L'implantation de la ludothèque dans le Parc Jean Macé a apporté une fréquentation plus importante. Cette analyse s'est vérifiée cette année puisque la fréquentation est restée élevée (toujours plus importante le mercredi du fait des nombreuses activités proposées dans le Parc, que le samedi, plus élevée toutefois que dans nos anciens locaux).

Pour la seconde année, nous observons que les différents supports informatiques (site SLEP, page Facebook SLEP, site de la Mairie d'Aytré) amènent de nouvelles familles à la ludothèque.

L'ouverture de la ludothèque durant certaines semaines des petites vacances avait été prometteuse l'année passée (fréquentation plus qu'honorable) et demandait à être renouvelée cette année. L'interrogation d'une belle dizaine de familles, sur l'ouverture de la ludothèque pendant les vacances d'hiver 2020 en aura été la preuve.

Intervention dans les écoles maternelles

Après plus de 15 années, le partenariat avec l'école maternelle de La Petite Couture a été reconduit pour le plaisir de tous : enfants, équipe enseignante et moi-même.

Cette année, l'équipe enseignante de l'école Les Cèdres a favorablement répondu à notre

projet. J'ai donc pu intervenir au sein de cette école. Les premiers retours effectués ont été plus que positifs de la part de l'équipe enseignante et des parents. En effet, entre 5 et 8 parents étaient présents lors des séances (parents que j'ai pu retrouver par la suite à la ludothèque).

Soirée jeux

Fréquence moyenne : 21 personnes (grand parents, parents, enfants) et très bon retour des participants.

Cette année encore les familles des 3 écoles aytrésiennes ont répondu présentes.

La dynamique est toujours là ; des groupes de parents se donnent rendez-vous pour discuter, partager un repas et jouer, pendant que leurs enfants s'amuse eux aussi. Les générations se mélangent ensuite autour de jeux pour le plaisir de chacun.

Accueil Petite Enfance

La demande des assistantes maternelles est toujours très forte (système d'accueil par groupe. 2 groupes ont été formés). Elles fréquentent l'accueil une fois tous les quinze jours.

Quatre assistantes maternelles ont pris leur retraite ou ont déménagé ; un groupe s'est donc retrouvé incomplet en court d'année. De nouvelles assistantes maternelles semblent intéressées pour l'an prochain.

Seize assistantes maternelles, accompagnant 38 enfants et 5 familles ont fréquenté l'accueil des 0-3 ans cette année.

La ludothèque a accueilli La Baleine Bleue une fois par mois, le vendredi. L'équipe de la crèche a été enchantée.

Conclusion :

Dans l'ensemble, la ludothèque fonctionne très bien : elle remplit son rôle de structure génératrice de lien social, de faiseuse de bien-être et d'initiatrice de plaisir partagé. La notion de mixité sociale y prend tout son sens.

Néanmoins, le manque d'espace se fait ressentir dès que la fréquentation atteint 20 personnes.

Accueils périscolaires

Précédemment, nous vous avons annoncé des changements quant aux modalités d'inscriptions et de leurs annulations pour les accueils périscolaires. Ceci afin d'accueillir vos enfants dans de bonnes conditions et d'être en accord avec la réglementation D.D.C.S. qui régit ce temps. Le Conseil d'Administration a donc modifié certaines parties du règlement intérieur :

Inscription

- Il est possible de réserver une place pour des jours fixes à l'année.
- Les inscriptions ponctuelles sont possibles sous réserve de places disponibles et dans le respect d'une inscription 2 jours avant la date choisie auprès du secrétariat.
- Vous pouvez téléphoner au 05 46 45 11 16 jusqu'à 12h00 le jour même en cas de nécessité absolue ; *passé cet horaire, la SLEP dégage sa responsabilité car elle ne sera pas en mesure d'enregistrer cette inscription.*

Annulation

- Toutes les annulations ou tous les changements de dates doivent être signalés au directeur, aux responsables de pôles ou au secrétariat dans les délais signalés ci-dessous.

Dans le cas où les délais d'annulation ne seraient pas respectés, toutes les journées inscrites seront dues.

Une seule modification par période est acceptée. Toute annulation – 48h00 pour le périscolaire – se traduira par une retenue égale à 15% pour frais de gestion du dossier.

Les personnels de l'accueil périscolaire

Nous avons dû faire face à deux départs de référente de site – Les Cèdres et La Courbe – de janvier à septembre 2019, toutes deux souhaitaient se reconverter professionnellement.

Au Cèdres, ce remplacement en mars 2019 n'a pas été concluant ; nous avons mis en place une solution intermédiaire en aménageant l'emploi du temps de deux salariés de la SLEP afin qu'ils assument temporairement cette mission. Ce qui nous a permis de renouveler le recrutement de ce poste et une prise de fonction en septembre 2019.

A La Courbe, une promotion en interne a été possible, un animateur a pu en bénéficier puisqu'il avait les qualifications et le profil requis.

Ces changements ont demandé à tous les personnels de la SLEP une adaptation et un investissement particulier, d'autant qu'ils se sont accompagnés de quatre autres départs d'animateurs en fin de contrat. Bien que les familles déplorent le turn-over des personnels, certaines nous ont remerciés : pour celles-ci, l'essentiel est de ne pas fermer l'accueil et qu'il fonctionne dans de bonne condition.

Bien que nous pensions avoir stabiliser les équipes, un nouveau départ vers d'autres horizons se profile, il s'agit du référent de La Courbe Jérémy Ferret.

Compte tenu de cet état de fait, nous avons décidé de faire un rapport plus complet de l'accueil de la Courbe, d'autant que les projets d'aide aux devoirs, le fanzine, le petit quotidien, les malles pédagogiques, les ateliers de motricité et de langue des signes sont communs à tous les accueils. Ce procédé sera renouvelé en choisissant un accueil périscolaire différent par année ; cela permet aussi d'alléger le contenu de l'assemblée générale tout en maintenant un rapport objectif.

Accueil périscolaire de La Courbe

Projets communs aux trois accueils périscolaires Elémentaires

Aide aux devoirs

L'accueil périscolaire du soir est un temps pendant lequel l'équipe d'animation assure les conditions de réalisation des devoirs pour les jours qui suivent. Réalisé les lundis, mardis et jeudis, ce temps se déroule à partir de 17h00 après le goûter, dans une atmosphère calme et d'entraide, lors de laquelle l'équipe d'animation est aux côtés des enfants, sans remettre en cause la méthode de l'enseignant, et assure auprès des parents un retour. Ainsi, une fois rentré à la maison, l'enfant peut prétendre à des préoccupations différentes sans écarter une vérification des devoirs faite par les parents.

A l'issue de la réalisation des devoirs jusqu'à 18h00 maximum, les enfants qui ont terminé leurs devoirs peuvent s'adonner à des jeux calmes autour de la consolidation des acquisitions scolaires (Kaleidos, Texto, etc.) ou à la réalisation des projets ou jeux libres proposés sur les soirs en question.

Sur La Courbe, les enfants étaient répartis sur plusieurs groupes identiques durant l'année dans des salles différentes avec le même animateur. Les groupes étaient constitués d'une dizaine d'enfants maximum de niveaux différents. Cela permettait d'avoir un suivi réel pour chaque enfant, assurer des conditions optimales de concentration, et susciter l'entraide entre les enfants de différents niveaux.

Le Petit Quotidien

Depuis Janvier 2020, les enfants disposent quotidiennement du « Petit Quotidien » ; journal à destination des enfants, leur permettant de s'informer sur les actualités, d'enrichir leur vocabulaire et de se familiariser à chercher l'information.

A La Courbe, un espace est dédié au rangement du « Petit Quotidien » afin qu'il reste accessible à la lecture tout au long de l'année.

Progressivement, depuis le mois de janvier, les enfants prennent l'habitude, chaque soir, de s'emparer du journal et d'en discuter avec les copains. Certaines thématiques sont ensuite reprises pour le goûter philo du vendredi soir.

Le Fanzine

Le Fanzine « Le 16h30 » a été l'occasion pour les enfants de mettre en valeur leurs réalisations et actions entreprises sur le temps du périscolaire. Il permet aussi de s'inscrire dans la continuité des apprentissages scolaires.

Chez les élémentaires, un « mur du Fanzine » a été mis en place afin de mettre en valeur instantanément les réalisations des enfants et inciter d'autres enfants à s'inscrire dans cette démarche. Dessins, poèmes et BD ont été réalisés ainsi que de nombreuses photos prises sur les différents temps du périscolaire.

Les malles pédagogiques

Après le temps de « l'aide aux devoirs », les enfants ont pu utiliser les différentes malles pédagogiques (couture, dessin, peinture, etc.) leur permettant, dans un cadre autonome, la réalisation d'activités à l'aide de fiches explicatives et imagées. Ainsi l'enfant, découvre de nouvelles activités, intègre la consigne et les étapes à suivre, et s'inscrit dans une démarche d'entraide envers l'autre et fait valoir ainsi ses compétences. Les animateurs s'assurent de la bonne compréhension de la démarche pédagogique des malles auprès des enfants : l'animateur ne fait pas à la place de l'enfant.

Sur l'accueil périscolaire, la bonne visibilité et facilité d'accès aux malles a permis aux enfants de s'en emparer. Cette année, les malles qui ont fait l'objet de la plus grande utilisation sont : couture, dessin, perle, origami et scientifique.

Les projets des élémentaires à l'accueil de La Courbe

Le goûter philo

Chaque vendredi sur le temps du goûter, les enfants échangent autour d'une thématique qu'ils ont définie au préalable. Au commencement de chaque période, les enfants inscrivent des idées de discussions dans une boîte à expression. Après chaque séance de goûter philo, une nouvelle thématique est tirée de la boîte par un enfant pour le vendredi d'après. Cela permet à l'animateur qui mène la séance de trouver une accroche au débat (petit film, affiche ou texte lu à haute voix) et de relancer les discussions.

L'objectif est de permettre aux enfants de s'exprimer ou non, sans jugement, dans le respect de l'autre et de construire une argumentation. Pour cela, un enfant est nommé « distributeur de parole » et, à l'aide d'un bâton de parole, il donne à un de ses camarades la possibilité de s'exprimer. A chaque fin de séance, les enfants inscrivent leur pensée du jour sur « un post-it » écrite ou dessinée qu'ils affichent sur le mur de la salle.

Les enfants apprécient ces temps de paroles puisque cela leur permet d'aborder ensemble dans le respect de l'autre des thématiques qu'ils ont eux-mêmes choisies.

Le jeu du vendredi soir

Tout au long de l'année, le vendredi soir était l'occasion de se retrouver autour d'un grand jeu collectif. La participation active des enfants ne peut s'inscrire que dans une démarche

d'apprentissage à la découverte. Pour cela, le groupe d'enfants procédait à un vote pour se mettre en accord sur un jeu qu'ils connaissaient tous et, dans un deuxième temps, un animateur proposait un nouveau jeu.

Les projets communs aux accueils périscolaires maternelles

Motricité

Depuis le mois de janvier 2020, un atelier motricité animé par Ali Merbout le mardi soir est proposé aux enfants. Le groupe, comprenant un effectif de dix enfants, s'inscrit pour une durée de trois séances pour chacun. Les séances se déroulaient à travers différents parcours, modules, faisant appel à l'utilisation de l'ensemble du corps. Un temps qui a été largement apprécié par les enfants et propice pour se défouler durant des jours pluvieux du début d'année.

Malles pédagogiques

Les enfants ont pu découvrir les thématiques des différents malles pédagogiques – origami, dessin, peinture, couture, scientifique, perle, accompagnés par les animatrices. L'objectif était d'initier les enfants à l'envie de découvrir de nouvelles activités, d'expérimenter, et d'aider l'autre. Les malles pédagogiques que les enfants ont demandées le plus souvent furent celles du dessin, de la couture et des perles.

Langues des signes

Nous avons planifié un atelier langues des signes pour susciter l'attention, l'observation et l'écoute chez l'enfant. C'est aussi un moyen de découvrir et d'appréhender la différence. L'accueil de La Courbe devait en bénéficier de mars à juin, la crise sanitaire ne l'a pas permis ; ce projet est reporté à la rentrée de la prochaine année scolaire.

Les projets des maternelles de La Courbe

Temps de palabre

Le « temps de palabre » est un temps mis en place chaque lundi avec les enfants durant le goûter. Chaque enfant est invité à raconter s'il le souhaite, son weekend, un moment de la journée important pour lui, ou bien quelque chose qui lui semble important de partager avec le groupe.

L'intérêt de ce temps est de permettre à l'enfant de s'exprimer oralement, de verbaliser, d'écouter l'autre et respecter le temps de parole de chacun. Cela permet notamment de développer le langage et d'enrichir le vocabulaire des enfants.

Pour approfondir la démarche, un temps d'histoire a été mis en place les autres soirs de la semaine. Cela a permis de faire un retour avec les enfants sur la compréhension de l'histoire, s'interroger sur son sens, et d'échanger avec les enfants.

Ateliers musicaux – danse – relaxation

Tout au long de l'année, Marie-Ange, animatrice à la compétence musicale, proposait aux enfants différents ateliers autour de l'éveil musical et corporel : écoute de musiques, découverte d'instruments, danse, expression corporelle ainsi que relaxation (yoga). Cela permettait aux enfants d'être également dans la découverte d'activités dans un groupe restreint.

Les ateliers culturels

Musique et chant

Riches de notre expérience et attachés à développer la diversité instrumentale, nous avons reprogrammé l'accordéon et en septembre 2019 deux élèves se sont inscrits à cet atelier ! Comme pour tous les instruments peu recherchés – et si on la compare à celui de la guitare – la fréquentation reste faible, comme on le note également avec la basse, le saxophone, la batterie.

Pour ce dernier instrument, la baisse de participants s'explique aussi par la démission du professeur quelques jours après que les inscriptions de septembre aient débuté. N'ayant pu ajuster les jours et horaires que les élèves et parents avaient choisis avec les disponibilités du nouveau professeur, nous avons perdu des élèves.

Cela étant, la fréquentation aux ateliers de musique et chant continue son évolution ; elle passe de 83 élèves en 2018 à 93 élèves en 2019, l'organisation de cours collectif permettant un accès élargi au public.

Pour donner le goût et l'envie de poursuivre ces apprentissages, et quelle que soit la pratique – guitare, batterie, saxophone, basse, percussion Africaine, chorale Tzigane –, trois temps forts ont été organisés : 2 concerts et la fête de la musique dans le Parc Jean Macé.

A propos du concert organisé à la Maison Georges Brassens, la jauge de la salle ne nous a pas permis d'accueillir toutes les familles des musiciens, ce qui a entraîné une grande déception pour certains. Nous nous sommes engagés à réfléchir à une nouvelle organisation pour le prochain concert.

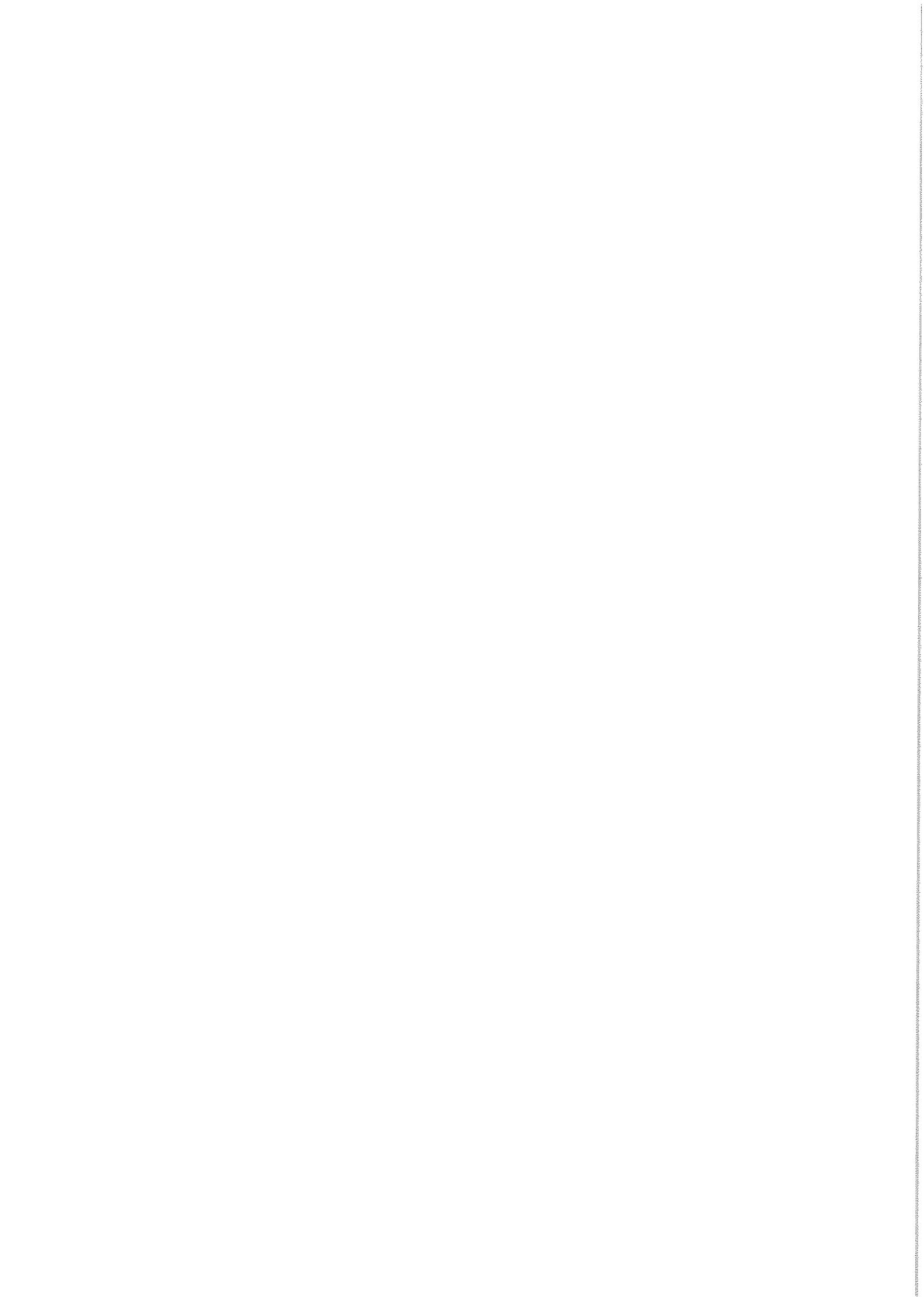
Sport / Culture

Nous avons envisagé dans notre rapport d'AG 2019, la réouverture de l'atelier boxe éducative pour les adolescents et adultes à la rentrée 2019 ; cependant, nous avons modifié son contenu et appellation. Il s'agit maintenant de l'atelier de training boxe, un groupe de 8 participants s'est constitué ; cet atelier demande à être connu, si l'on se réfère aux personnes qui le pratiquent actuellement.

Depuis que la ville d'Aytré avait planifié dans ses activités, TAP et Sport loisirs, le roller, nous avons une baisse d'effectifs à notre atelier du vendredi. La programmation de la ville d'Aytré ayant changé, nous avons ouvert d'avril à juin 2019 l'atelier roller aux enfants inscrits en périscolaire en les y accompagnant. Cette action a été confortée par le nombre d'enfants s'y inscrivant ; cependant, en septembre, nous avons eu très peu d'inscriptions. Cela nous permet d'évaluer que la seule nature de l'activité n'en est pas la cause et d'ajouter les impératifs familiaux générés par le travail.

Les déplacements des enfants vers les lieux d'activités est une problématique constante ; nous avons des difficultés à la résoudre ou, nous le pouvons mais de façon épisodique dans le cadre de l'inscription à l'accueil périscolaire.

Les autres pratiques sportives ou culturelles – drôles de gym, danse africaine, hip-hop, acrosport, pilates, swiss ball – et indifféremment de l'âge, sont toutes enrichissantes et bénéfiques aux adhérents.es.



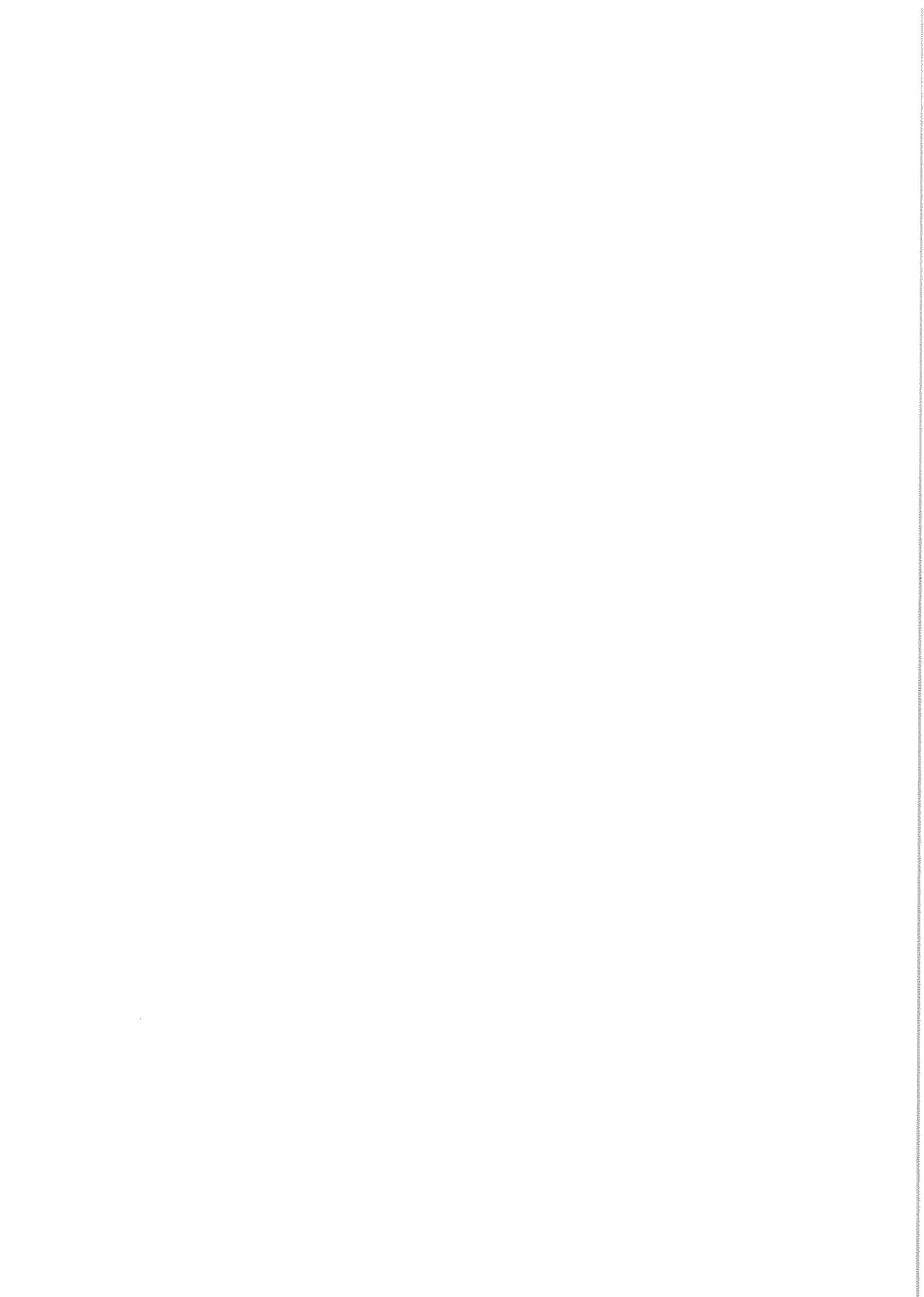
Association SLEP
ASSEMBLEE GENERALE 2020

Statistiques diverses



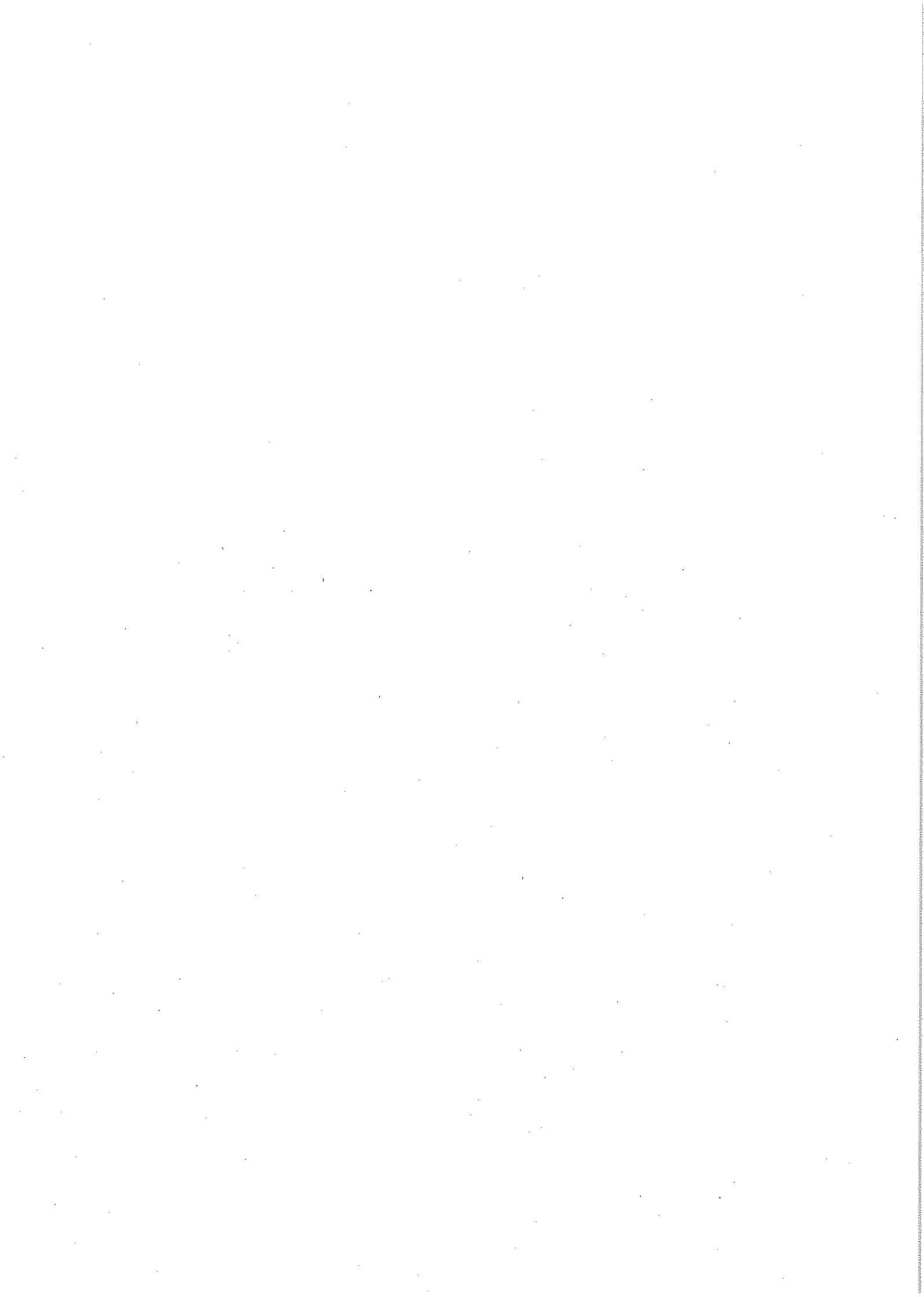
VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 – PARC JEAN MACE





EFFECTIFS PERISCOLAIRE 2019 - REALISE EN JOURNEE/ENFANT

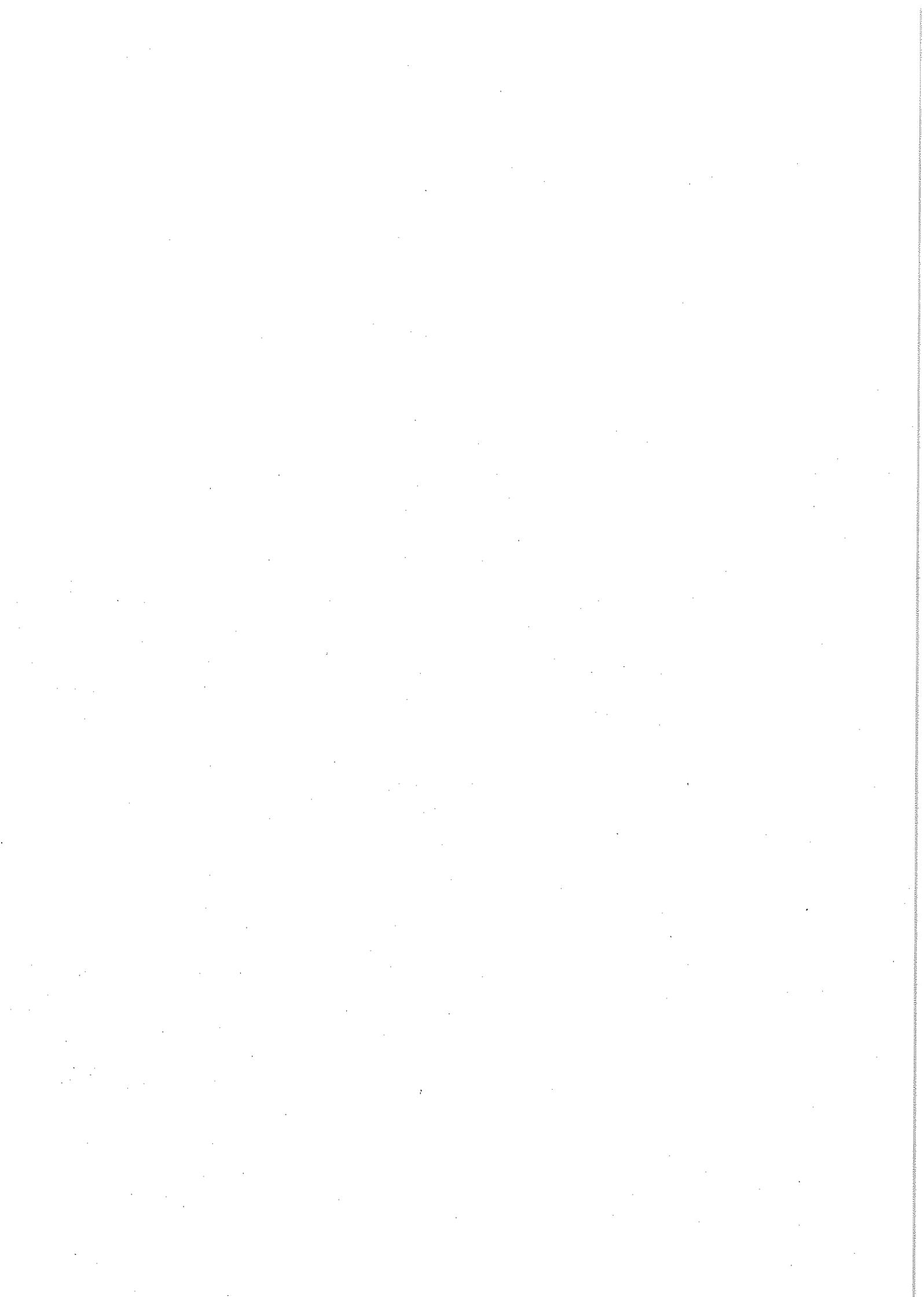
ECOLE - ANNEE 2019		JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	TRIMESTRE 1	MAI	JUIN	JUILLET	TRIMESTRE 2	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TRIMESTRE 3
LES CEDRES	MATIN	168	90	164	118	540	238	251	61	550		223	154	198	148	723
	SOIR	435	248	455	290	1428	469	469	126	1064		576	382	495	354	1807
JULES FERRY	MATIN	158	88	205	121	572	176	152	45	373		247	196	281	199	923
	SOIR	372	207	361	248	1188	476	331	101	908		468	332	427	261	1488
LA PETITE COUTURE	MATIN	307	192	379	225	1103	432	454	109	995		428	350	469	292	1539
	SOIR	772	456	809	495	2532	879	797	177	1853		928	653	834	562	2977
LA COURBE	MATIN	315	212	375	224	1126	354	373	97	824		394	309	290	226	1219
	SOIR	840	511	951	551	2853	878	864	177	1919		1085	750	855	543	3233
TOTALX	MATIN	948	582	1123	688	3341	1200	1230	312	2742		1292	1009	1238	865	4404
	SOIR	2419	1422	2576	1584	8001	2702	2461	581	5744		3057	2117	2611	1720	9505
MERCREDIS 2019		371	193	426	222	1212	293	417	104	814		227	233	306	229	995



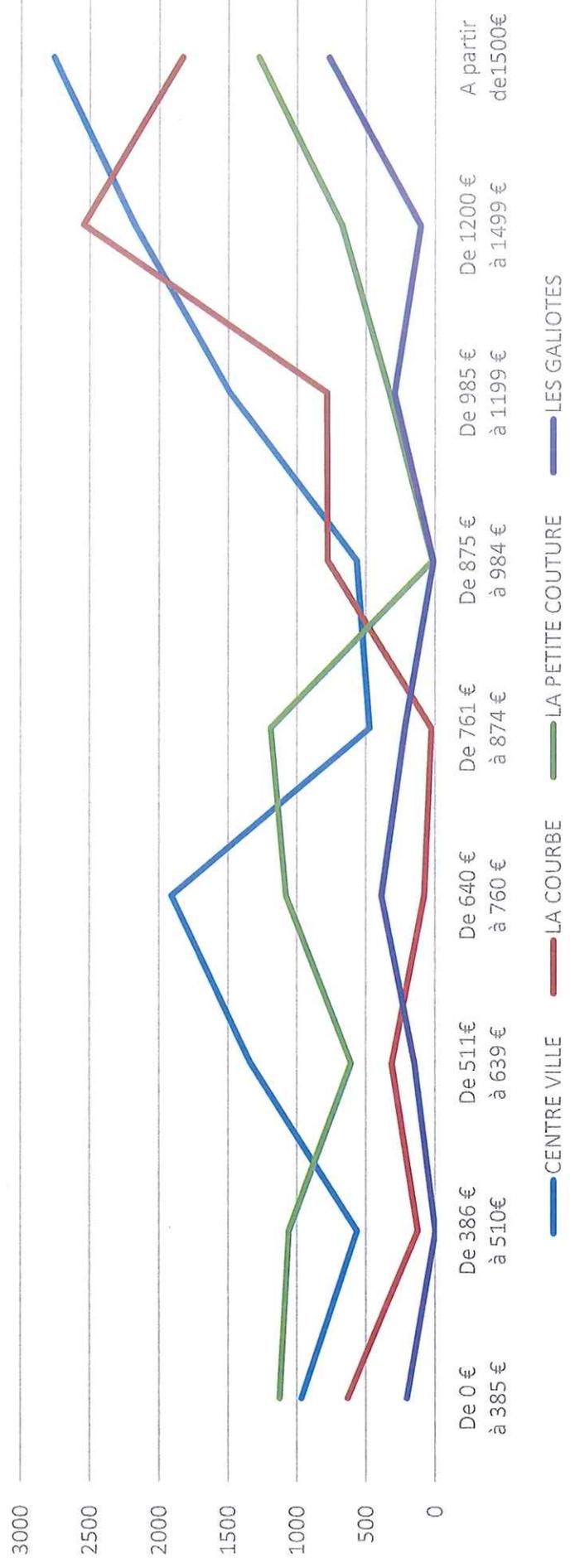
Statistiques en nombre d'enfants pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019										
QUARTIERS	De 0 € à 385 €	De 386 € à 510€	De 511€ à 639 €	De 640 € à 760 €	De 761 € à 874 €	De 875 € à 984 €	De 985 € à 1199 €	De 1200 € à 1499 €	A partir de1500€	Total
CENTRE VILLE	20	7	20	17	18	13	24	25	35	179
LA COURBE	11	4	8	3	2	7	16	25	34	110
LA PETITE COUTURE	18	14	15	19	15	1	9	13	21	125
LES GALIOTES	3	0	3	5	3	1	4	2	9	30
<i>Non renseigné et/ou hors commune</i>	35	18	16	17	17	4	21	41	52	221
TOTAL	87	43	62	61	55	26	74	106	151	665

Statistiques en nombre de familles pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019										
QUARTIERS	De 0 € à 385 €	De 386 € à 510€	De 511€ à 639 €	De 640 € à 760 €	De 761 € à 874 €	De 875 € à 984 €	De 985 € à 1199 €	De 1200 € à 1499 €	A partir de1500€	Total
CENTRE VILLE	16	5	12	13	13	8	15	15	24	121
LA COURBE	11	2	6	2	2	3	10	15	20	71
LA PETITE COUTURE	16	9	9	14	12	1	7	10	12	90
LES GALIOTES	3	0	3	4	2	1	2	1	4	20
<i>Non renseigné et/ou hors commune</i>	32	11	10	13	10	4	18	32	36	166
TOTAL	78	27	40	46	39	17	52	73	96	468

Statistiques en nombre de présences pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019										
QUARTIERS	De 0 € à 385 €	De 386 € à 510€	De 511€ à 639 €	De 640 € à 760 €	De 761 € à 874 €	De 875 € à 984 €	De 985 € à 1199 €	De 1200 € à 1499 €	A partir de1500€	Total
CENTRE VILLE	969	567	1339	1911	474	567	1488	2175	2761	12251
LA COURBE	635	126	314	82	28	779	785	2546	1829	7124
LA PETITE COUTURE	1129	1061	611	1079	1192	19	329	676	1279	7375
LES GALIOTES	207	0	152	389	220	14	296	105	770	2153
<i>Non renseigné et/ou hors commune</i>	1341	1017	1440	970	1459	67	1652	2135	3952	14033
TOTAL	4281	2771	3856	4431	3373	1446	4550	7637	10591	42936



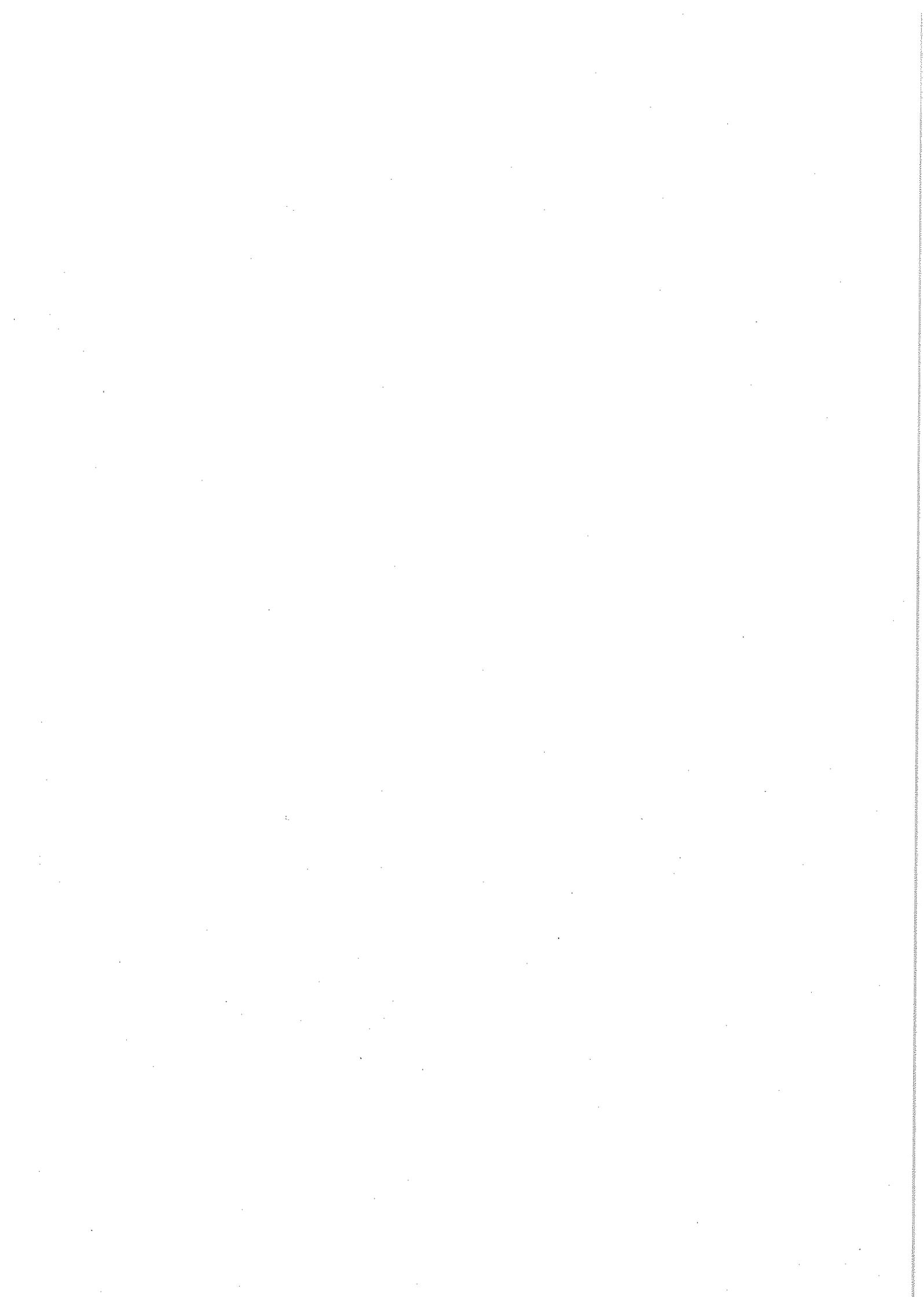
Courbe croissante des quotients familiaux par quartiers aytrésiens
(en présence annuelle d'enfants)





SLEP - EFFECTIFS REALISES 2019

SLEP - ACM		VACANCES SCOLAIRES - Réalisé 2019 (journées-enfants)		
		Enfants -6	Enfants + 6	TOTAUX
Hiver		405	469	874
Printemps.		317	484	801
ÉTÉ	juillet	729	1556	2285
	Août	476	668	1144
Toussaint		414	494	908
TOTAUX		2341	3671	6012



REPARTITION 2019 DES QUOTIENTS FAMILIAUX PAR ACTIVITE (DSP)

SLEP ACM - PETITES VACANCES 2019

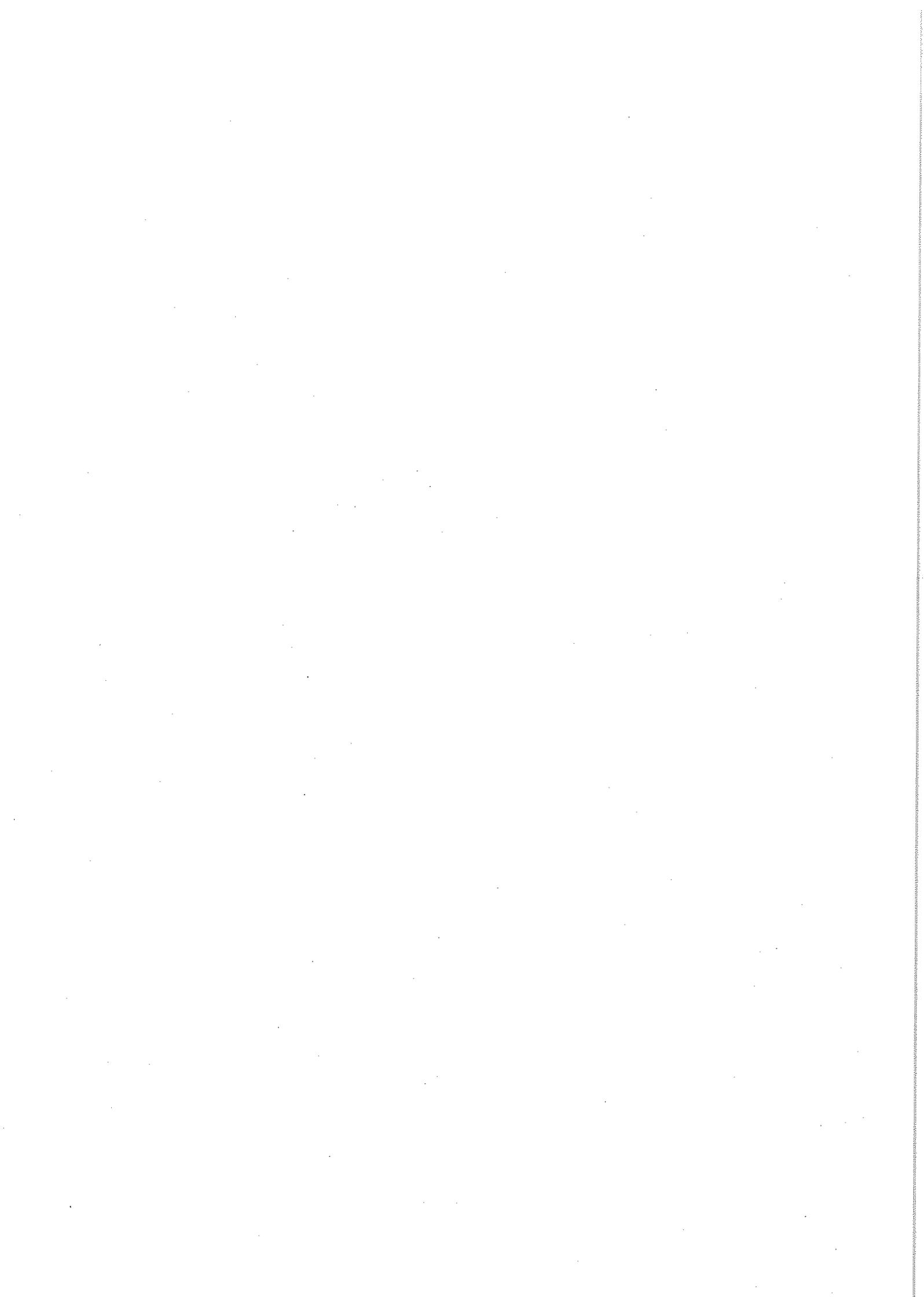
Tranche	Quotient mini	Quotient maxi	Nombre de familles	%	Nombre d'enfants	%
1	0	385	34	46,96	41	45,56
2	386	510	21			
3	511	639	29			
4	640	760	32			
5	761	874	14	53,04	24	54,44
6	875	984	13			
7	985	1199	29			
8	1200	1499	33			
9	1500	999999,99	42			
TOTAL			247		360	

SLEP ACM - VACANCES ETE 2019

Tranche	Quotient mini	Quotient maxi	Nombre de familles	%	Nombre d'enfants	%
1	0	385	32	41,8	39	40,86
2	386	510	15			
3	511	639	27			
4	640	760	28			
5	761	874	19	58,2	28	59,14
6	875	984	13			
7	985	1199	25			
8	1200	1499	34			
9	1500	999999,99	51			
TOTAL			244		350	

SLEP PERISCOLAIRE 2019

Tranche	Quotient mini	Quotient maxi	Nombre de familles	%	Nombre d'enfants	%
1	0	385	60	39,54	67	36,65
2	386	510	25			
3	511	639	31			
4	640	760	39			
5	761	874	34	60,46	47	63,35
6	875	984	12			
7	985	1199	47			
8	1200	1499	63			
9	1500	999999,99	81			
TOTAL			392		543	



REPARTITION DES QUOTIENTS FAMILIAUX
par nombre de familles, d'enfants et journées de présence

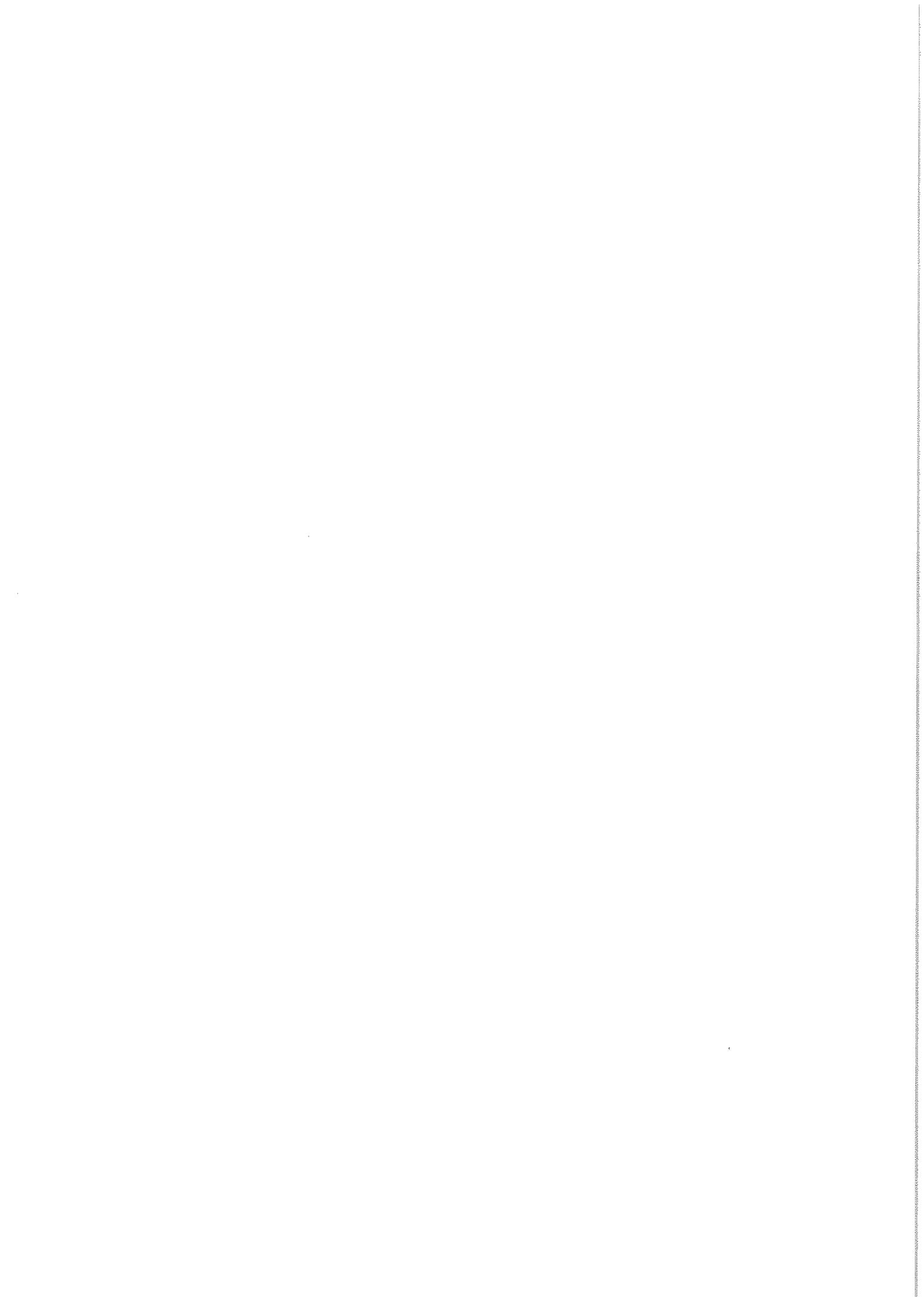
Statistiques en nombre de familles pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (DSP)											
COMMUNES - FAMILLES	De	De	De	De	De	De	De	De	A partir de 1500€	TOTAL	%
	0 € à 385 €	386 € à 510 €	511 € à 639 €	640 € à 760 €	761 € à 874 €	875 € à 984 €	985 € à 1199€	1200 € à 1499€			
17440 AYTRÉ	66	26	36	40	38	17	45	66	89	423	88,3
17000 LA ROCHELLE	4		3	5	1		4		5	22	4,6
17137 NIEUL-SUR-MER / LHOUMEAU			1	1	1					3	0,6
17340 YVES / CHATELAILLON	1				1		1	1		4	0,8
17220 LA JARNE / SALLES / ETC	2		1	1				3	1	8	1,7
17290 CIRE / THAIRE	2						1			3	0,6
AUTRES : 17450 / 17230 / 17430 / 17230 / 17540 / 17300 / 17690	4			1	2		1	2	1	11	2,3
17180 PERIGNY	1	1						1	2	5	1,0
TOTAL	78	27	40	46	39	17	52	73	96	479	100,0
%	16,3	5,6	8,4	9,6	8,1	3,5	10,9	15,2	20,0	100,0	

Nota : En nombre de journées-enfant, le pourcentage concernant Aytré atteint 95%,

Statistiques en nombre d'enfants pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (DSP)											
COMMUNES - ENFANTS	De	De	De	De	De	De	De	De	A partir de 1500€	TOTAL	%
	0 € à 385 €	386 € à 510 €	511 € à 639 €	640 € à 760 €	761 € à 874 €	875 € à 984 €	985 € à 1199€	1200 € à 1499€			
17440 AYTRÉ	75	41	57	54	53	26	66	97	141	610	90,0
17000 LA ROCHELLE	4		3	6	1		5		7	26	3,8
17137 NIEUL-SUR-MER / LHOUMEAU			2	1	2					5	0,7
17340 YVES / CHATELAILLON	1				2		1	1		5	0,7
17220 LA JARNE / SALLES / ETC	2		1	1				4	1	9	1,3
17290 CIRE / THAIRE	2						1			3	0,4
AUTRES : 17450 / 17230 / 17430 / 17230 / 17540 / 17300 / 17690	4			2	2		1	2	1	12	1,8
17180 PERIGNY	1	2						2	3	8	1,2
TOTAL	89	43	63	64	60	26	74	106	153	678	100,0
%	13,1	6,3	9,3	9,4	8,8	3,8	10,9	15,6	22,6	100,0	

Statistiques en nombre de présences pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (DSP)											
COMMUNES - JOURNEES/ENFANTS	De	De	De	De	De	De	De	De	A partir de 1500€	TOTAL	%
	0 € à 385 €	386 € à 510 €	511 € à 639 €	640 € à 760 €	761 € à 874 €	875 € à 984 €	985 € à 1199€	1200 € à 1499€			
17440 AYTRÉ	4126	2753	3749	3880	2916	1446	4199	7562	10162	40793	95,1
17000 LA ROCHELLE	31		78	262	94		156		276	897	2,1
17137 NIEUL-SUR-MER / LHOUMEAU			26	214	57					297	0,7
17340 YVES / CHATELAILLON	11				29		131	2		173	0,4
17220 LA JARNE / SALLES / ETC	69		3	7				35	1	115	0,3
17290 CIRE / THAIRE	26						51			77	0,2
AUTRES : 17450 / 17230 / 17430 / 17230 / 17540 / 17300 / 17690	5			32	277		13	9	3	339	0,8
17180 PERIGNY	3	18						29	149	199	0,5
TOTAL	4271	2771	3856	4395	3373	1446	4550	7637	10591	42890	100,0
%	10,0	6,5	9,0	10,2	7,9	3,4	10,6	17,8	24,7	100,0	

Nota bene : Le pourcentage des quotients de 0 à 760€ est égal à 35,7%.



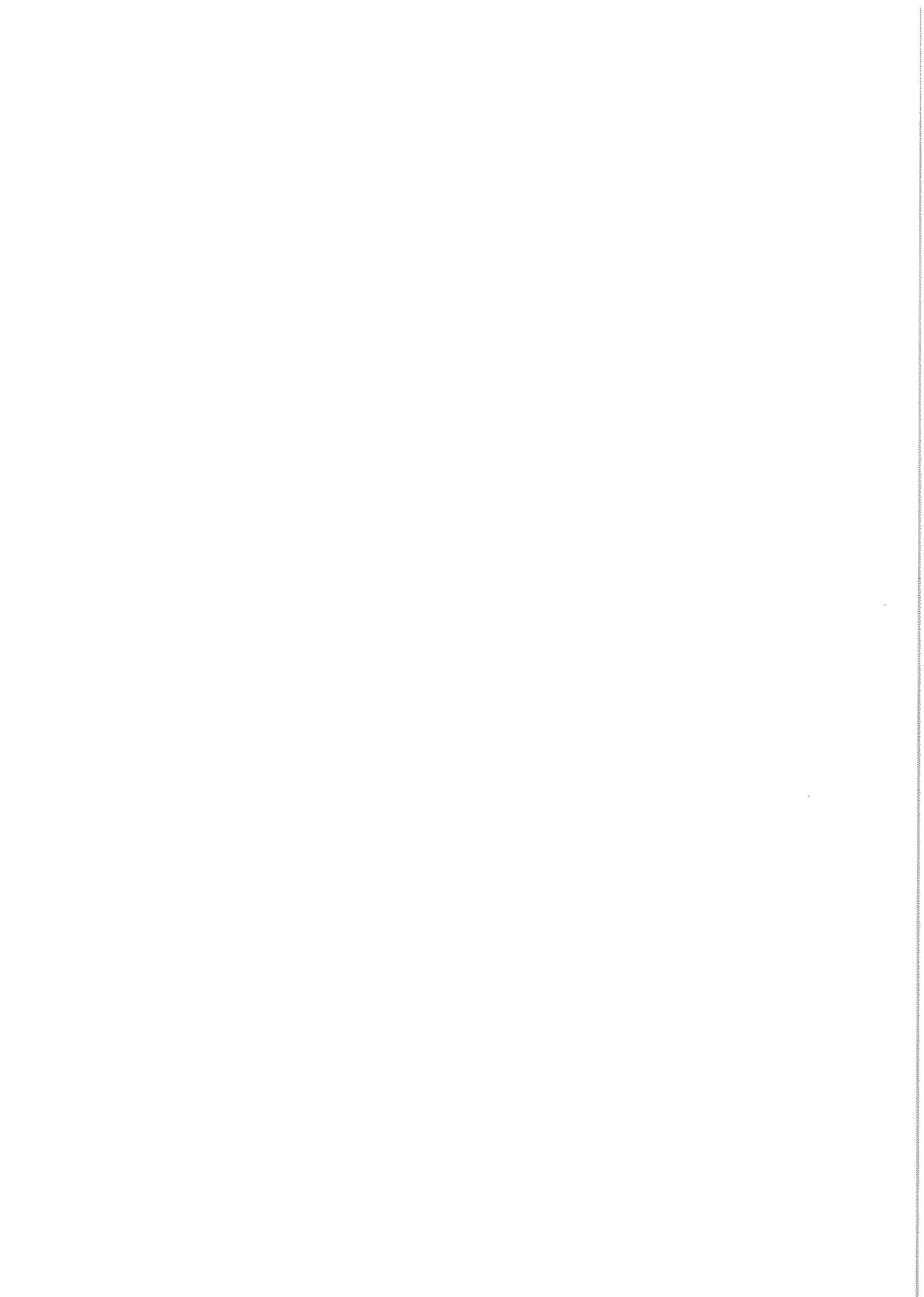
Association SLEP
ASSEMBLEE GENERALE 2020

RAPPORT FINANCIER



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 – PARC JEAN MACE





RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE

Parc Jean Macé

17440 AYTRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

^ CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE – Société Laïque d'Education Populaire
SIEGE SOCIAL : Parc Jean Macé – 17440 - AYTRE

À l'assemblée générale de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

A La Rochelle, le 17 juin 2020.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



David GALAUP

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE

Parc Jean Macé

17440 AYTRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE – Société Laïque d'Éducation Populaire
SIEGE SOCIAL : Parc Jean Macé – 17440 AYTRE

À l'Assemblée générale de l'association CENTRE DE LOISIRS D'AYTRE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures prises sur l'exercice postérieur concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité de l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 17 juin 2020.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



David GALAUP

ASSOCIATION CENTRE LOISIRS S.L.E.P

**Comptes annuels
du 01/01/2019 au 31/12/2019**

CENTRE LOISIRS S.L.E.P

**12 rue De la Gare
Parc Jean Macé
17440 AYTRE**



Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	1
1. Bilan	2
2. Compte de résultat	5
3. Annexe	7
4. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26

Rapport de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association CENTRE LOISIRS S.L.E.P relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

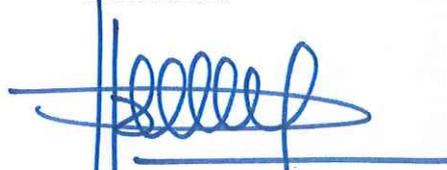
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	869 384,87
Total des ressources	412 224,92
Résultat net comptable (Excédent)	23 983,65

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à ROCHEFORT

Le 27/04/2020

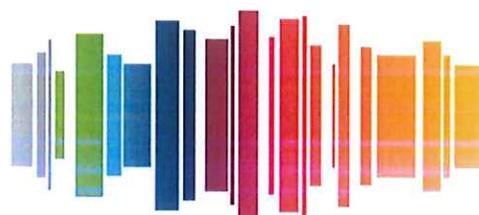


DECOURS David
Expert-Comptable Associé

Comptes annuels

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Bilan



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 868	2 868		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	46 453	45 273	1 179	1 335
Autres immobilisations corporelles	114 856	96 358	18 498	28 049
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	164 177	144 500	19 677	29 384
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 916		6 916	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	29 508		29 508	33 289
Autres créances	46 523		46 523	73 273
Divers				
Valeurs mobilières de placement				31 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	765 376		765 376	623 116
Charges constatées d'avance	1 384		1 384	3 632
ACTIF CIRCULANT	849 708		849 708	764 310
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 013 884	144 500	869 385	793 695

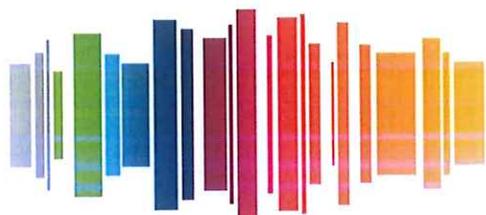
Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 183	49 183
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	131 996	131 996
Report à nouveau	191 258	174 507
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 984	16 752
Subventions d'investissement		1 077
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	396 421	373 514
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	138 621	113 726
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	138 621	113 726
Fonds dédiés sur subventions	182 328	144 240
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	182 328	144 240
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 047	44 534
Dettes fiscales et sociales	81 506	82 618
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 182	13 640
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	24 279	21 422
DETTES	152 015	162 214
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	869 385	793 695

Comptes annuels

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Compte de résultat



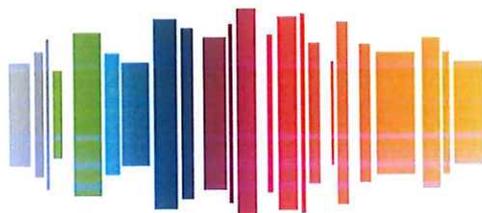
Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	390 459,92	355 650,94
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	572 741,00	541 255,00
Reprises et Transferts de charge	27 316,76	52 237,24
Cotisations	5 965,00	4 704,00
Autres produits	13 702,26	25 859,35
Produits d'exploitation	1 010 184,94	979 706,53
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	19 489,48	22 143,86
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	223 965,04	202 168,30
Impôts et taxes	34 130,00	37 761,20
Salaires et Traitements	484 212,19	480 195,19
Charges sociales	151 920,86	167 845,42
Amortissements et provisions	11 587,30	17 649,85
Autres charges	2 190,91	4 420,55
Charges d'exploitation	927 495,78	932 184,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	82 689,16	47 522,16
Opérations faites en commun		
Produits financiers	12 903,91	1 284,96
Charges financières		
Résultat financier	12 903,91	1 284,96
RESULTAT COURANT	95 593,07	48 807,12
Produits exceptionnels	10 233,80	9 213,16
Charges exceptionnelles	43 754,80	22 446,50
Résultat exceptionnel	-33 521,00	-13 233,34
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées	15 200,00	20 878,00
Engagements à réaliser	53 288,42	39 700,00
EXCEDENT OU DEFICIT	23 983,65	16 751,78
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Comptes annuels

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENTRE LOISIRS S.L.E.P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 869 385 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 984 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques :
3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels :
3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 couplée à la mise en place à compter du 17 mars 2020 par le Président de la République d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative toutes les activités économiques de notre pays.

Notre structure a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses capacités financières.

De ce fait, nous considérons, qu'au jour de l'arrêté des comptes, ces événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de la structure.

La SLEP a mis en place le chômage partiel pour une partie de ses équipes.

Le nombre d'enfants à accueillir étant très faible, du fait du confinement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 868			2 868
Immobilisations incorporelles	2 868			2 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 664	789		46 453
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 597			12 597
- Matériel de transport	43 343			43 343
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 825	1 091		58 915
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	159 429	1 880		161 309
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	162 297	1 880		164 177

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 880		1 880
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 880		1 880
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 868			2 868
Immobilisations incorporelles	2 868			2 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 329	945		45 273
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 324	575		8 898
- Matériel de transport	22 688	7 171		29 858
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 704	2 897		57 602
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	130 044	11 587		141 632
ACTIF IMMOBILISE	132 912	11 587		144 500

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 415 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 508	29 508	
Autres	46 523	46 523	
Charges constatées d'avance	1 384	1 384	
Total	77 415	77 415	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Autres produits à recevoir	8 031
Total	8 031

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	49 183				49 183
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	131 996	16 752		16 752	131 996
Report à Nouveau	174 507		16 752		191 258
Excédent ou déficit de l'exercice	16 752	-16 752	23 984		23 984
Situation nette	372 437		40 735	16 752	396 421
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 077			1 077	
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	373 514		40 735	17 829	396 421

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	113 726	24 895			138 621
Total	113 726	24 895			138 621
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		24 895			

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la

Notes sur le bilan

clôture de l'exercice à 112621 euros.
La provision 2019 s'élève à 24 895 €.

L'indemnité de départ à la retraite concerne l'ensemble du personnel présent, en cdi, au 31/12/2019.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière,
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté,
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective,
- le départ à l'initiative du salarié,
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 1 %
- le taux moyen d'augmentation des salaires de 1%
- le taux d'actualisation retenu : 0.77 %
- le taux moyen des charges sociales : 40 % pour les employés et 47% pour les cadres

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 152 015 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 047	26 047		
Dettes fiscales et sociales	81 506	81 506		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 182	20 182		
Produits constatés d'avance	24 279	24 279		
Total	152 015	152 015		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	13 003
Provision pour congés payés	25 790
Provision heures sup et autres ind	5 730
Charges sociales sur cp	9 650
Autres charges à payer	10 375
Charges à payer	8 168
Total	72 716

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 384		
Total	1 384		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	24 279		
Total	24 279		

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	11 981	23 918
Dons en nature		
Total	11 981	23 918
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	11 981	23 918
Personnel bénévole		
Total	11 981	23 918

La mise à disposition par la Ville, d'une personne, a été valorisée et comptabilisée en produits et charges supplétives pour un montant de 11 981 €.

Tout bénévolat n'a pas fait l'objet d'une valorisation sur l'exercice du 31 décembre 2019.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 648 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

La subvention 2019 de la Commune pour le cej/cucs s'élève à 42 300 €. 12 030 € restent à percevoir au 31/12/2019.

La subvention DSP 2019 s'élève à 501 141 €. Elle a été totalement perçue au 31/12/2019.

La subvention fonctionnement de la CAF 2019 s'élève à 24 300 €.

Une subvention contrat ville cda a été perçue pour 5 000 €

Notes sur le compte de résultat

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Charges d'aggrandiss	36 040	36 040			36 040
Projet carrelet	50 000	61 500		19 000	80 500
Caravane	3 500	14 000			14 000
peinture extérieure-sall	12 500	6 000	6 000		
travail/nelle DSP (avoc	6 500	6 500	6 500		
Projet Slep Carnaval/f	2 500				2 500
Fête musique		1 500			1 500
frais /apave Carrelet		2 700	2 700		
projet enfance (dsp)		3 000			3 000
projet famille		3 000			3 000
frais architectes/consei		7 500			7 500
cirque				15 000	15 000
vidéo Slep				3 312	3 312
intervenant extérieur e				4 200	4 200
Adei Espaces Verts				693	693
lave vaisselle				3 219	3 219
verous sécurités				730	730
Plafond réserves				1 200	1 200
électricité Espiot				935	935
Toiture entretien				5 000	5 000
Total	111 040	144 240	15 200	53 288	182 328

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 872	
Provisions pour risques et charges	24 895	
Subventions d'investissement virées au résultat		1 077
Autres produits		370
TOTAL	39 767	1 447

La CAF a alloué une subvention d'investissement de 6 532.50 € en octobre 2014.

Cette subvention est amortie sur 5 ans.

La quote part de subvention d'investissement 2019 virée au compte de résultat est de 1 077 €.

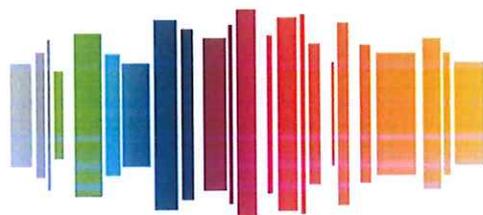
Au 31 décembre 2019, elle est totalement amortie.

Notes sur le compte de résultat

Comptes annuels

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Détail des comptes



Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Logiciels	2 868,00		2 868,00	2 868,00
Amort logiciels		2 868,00	-2 868,00	-2 868,00
	2 868,00	2 868,00		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel et Outillage	707,87		707,87	707,87
Matériel d'activité	45 744,86		45 744,86	44 955,86
Amort matériel et outillage		408,01	-408,01	-231,04
Amort matériel d'activité		44 865,38	-44 865,38	-44 097,61
	46 452,73	45 273,39	1 179,34	1 335,08
Autres immobilisations corporelles				
Install. gene. agenc. amenag.	12 597,04		12 597,04	12 597,04
Matériel de transport	43 343,33		43 343,33	43 343,33
Matériel de bureau et informat	37 035,97		37 035,97	35 945,17
Mobilier	21 879,45		21 879,45	21 879,45
Amort install.gene.agencet		8 898,40	-8 898,40	-8 323,57
Amort mat de transport		29 858,27	-29 858,27	-22 687,62
Amort mat informatique		36 210,79	-36 210,79	-34 014,26
Amort mobilier		21 390,72	-21 390,72	-20 690,17
	114 855,79	96 358,18	18 497,61	28 049,37
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	164 176,52	144 499,57	19 676,95	29 384,45
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Fournisseur debiteur	6 916,20		6 916,20	
	6 916,20		6 916,20	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Clients	29 508,49		29 508,49	33 288,74
	29 508,49		29 508,49	33 288,74
Autres créances				
Subventions à recevoir	38 491,96		38 491,96	54 375,11
Autres produits à recevoir	8 031,00		8 031,00	18 898,00
	46 522,96		46 522,96	73 273,11
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Cat tonic c 8ans -412-				31 000,00
				31 000,00
Disponibilités				
Chèques en attente encaissement	276,00		276,00	1 025,25
CESU en attente encaissement	560,83		560,83	204,70
ANCV en attente encaissement	916,50		916,50	277,00
Crédit mutuel cpte courant	5 769,45		5 769,45	38 837,09
C/C annexe Crédit Mutuel	1 815,34		1 815,34	639,88
Livret bleu crédit mutuel	206 587,87		206 587,87	306 905,07
Crédit mutuel livret	190 554,05		190 554,05	197 771,25
Livret Ordinaire IFC	87 861,25		87 861,25	77 164,36
Livret Partenaire OBNL	270 550,34		270 550,34	
Caisse siège social	484,64		484,64	291,53
	765 376,27		765 376,27	623 116,13

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	1 384,00		1 384,00	3 632,23
	1 384,00		1 384,00	3 632,23
ACTIF CIRCULANT	849 707,92		849 707,92	764 310,21
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 013 884,44	144 499,57	869 384,87	793 694,66

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Subvention d'équipement	49 183,03	49 183,03
	49 183,03	49 183,03
Autres réserves		
Réserve de trésorerie	88 098,15	88 098,15
Réserve accueil éducatif	12 162,44	12 162,44
Réserve communication	4 000,00	4 000,00
Réserve concert été	2 000,00	2 000,00
Réserve agrandissement travaux	25 734,98	25 734,98
	131 995,57	131 995,57
Report à nouveau		
Report a nouveau (solde credit)	191 258,41	174 506,63
	191 258,41	174 506,63
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 983,65	16 751,78
Subventions d'investissement		
Subvention d'investissement	6 532,50	6 532,50
Subv. invest inscrite au rt	-6 532,50	-5 455,08
		1 077,42
FONDS PROPRES	396 420,66	373 514,43
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour retraite	112 621,00	87 726,00
Prov. restructuration organisa	26 000,00	26 000,00
	138 621,00	113 726,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	138 621,00	113 726,00
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés	182 328,42	144 240,00
	182 328,42	144 240,00
FONDS DEDIES	182 328,42	144 240,00
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	13 044,39	31 394,34
Factures non parvenues	13 003,08	13 140,12
	26 047,47	44 534,46
Dettes fiscales et sociales		
Personnel remunerations dues	297,48	
Indemnités journalières cpam		744,66
Provision pour congés payés	25 789,67	26 951,56
Provision heures sup et autres ind	5 730,36	9 018,16
Urssaf	19 992,00	19 949,00
Mutuelle Ociane	1 588,48	1 800,79
Malakoff médéric	5 533,51	5 171,00
Ag2r prévoyance	444,84	415,86
Charges sociales sur cp	9 650,09	11 360,51
Autres charges a payer	10 375,00	5 963,00
Prélèvement à la Source	698,00	
Taxe sur les salaires	1 407,00	1 243,00
	81 506,43	82 617,54
Autres dettes		
Avoir à Etablir à famille		174,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Comite d'établissement	12 014,24	10 820,35
Charges à payer	8 167,65	2 645,88
	20 181,89	13 640,23
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	24 279,00	21 422,00
	24 279,00	21 422,00
DETTES	152 014,79	162 214,23
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	869 384,87	793 694,66

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue				
Participation msa		81,00	-81,00	-100,00
Aide vacances loisirs caf	10 995,00	19 385,00	-8 390,00	-43,28
P.s. caf 17	73 828,72	68 383,71	5 445,01	7,96
Participation famille	231 720,11	204 329,02	27 391,09	13,41
Autre participation famille	1 381,57	2 400,80	-1 019,23	-42,45
Produits du Marché	1 272,30	2 015,00	-742,70	-36,86
Refacturation Prestations TAP	40 110,00	40 275,00	-165,00	-0,41
Locations diverses	2 721,20	1 558,20	1 163,00	74,64
Mise à disposition de personnel	24 525,00	10 900,00	13 625,00	125,00
Produits d'activités annexes	3 906,02	6 323,21	-2 417,19	-38,23
	390 459,92	355 650,94	34 808,98	9,79
Subventions d'exploitation				
Subv commune cucs/cej	42 300,00	42 300,00		
Dsp aytre	501 141,00	466 663,00	34 478,00	7,39
Autres subventions aytre		1 492,00	-1 492,00	-100,00
Subvention caf	24 300,00	25 800,00	-1 500,00	-5,81
Subv contrat ville cda	5 000,00	5 000,00		
	572 741,00	541 255,00	31 486,00	5,82
Reprises et Transferts de charge				
Aide contrat Avenir/CUI	20 388,58	38 827,44	-18 438,86	-47,49
Uniformation	6 462,65	13 409,80	-6 947,15	-51,81
Ijss acquis/salariés partis	465,53		465,53	
	27 316,76	52 237,24	-24 920,48	-47,71
Cotisations				
Cotisations Adhérents	5 965,00	4 704,00	1 261,00	26,81
	5 965,00	4 704,00	1 261,00	26,81
Autres produits				
Collectes et dons	600,00	600,00		
Produits divers de gestion courante	47,11	38,90	8,21	21,11
Régul compte client	1 074,15	1 302,44	-228,29	-17,53
Charges suppletives (personnel)	11 981,00	23 918,01	-11 937,01	-49,91
	13 702,26	25 859,35	-12 157,09	-47,01
Produits d'exploitation	1 010 184,94	979 706,53	30 478,41	3,11
Achats de matières premières				
Fournitures alimentaires	18 193,68	20 088,86	-1 895,18	-9,43
Achat "produits du Marché"	1 295,80	2 055,00	-759,20	-36,94
	19 489,48	22 143,86	-2 654,38	-11,99
Autres achats non stockés et charges externes				
Achat de prestation	10 784,16	11 025,65	-241,49	-2,19
Fournit. entretien	1 028,70	724,47	304,23	41,99
Petit outillage et équipement	8 025,93	9 134,02	-1 108,09	-12,13
Fournitures administratives	2 117,42	1 943,69	173,73	8,94
Carburants	1 539,04	2 174,84	-635,80	-29,23
Fournitures d'activité	11 828,08	10 510,71	1 317,37	12,53
Pharmacie	221,75	561,02	-339,27	-60,47
Sous-traitance générale	59 425,94	54 553,89	4 872,05	8,93
Location ponctuelle salles/divers	80,00		80,00	
Locations hébergement	17 332,90	14 669,03	2 663,87	18,16
Locations véhicules	282,75	374,00	-91,25	-24,40
Location longue Durée Copieur	4 447,40	4 854,27	-406,87	-8,38
Location matériel	231,43	147,60	83,83	56,80

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Entretien-reparations Immeuble	8 345,92	9 072,87	-726,95	-8,01
Entretien répar. bien mobilier	2 470,60	3 982,54	-1 511,94	-37,96
Maintenance	6 080,24	4 416,43	1 663,81	37,67
Assurance	5 402,36	5 346,32	56,04	1,05
Assurances véhicules	1 897,77	1 884,70	13,07	0,69
Etudes Diverses	2 172,00	2 496,00	-324,00	-12,98
Documentation générale	120,31	117,90	2,41	2,04
Documentation technique	201,20	388,28	-187,08	-48,18
Frais annexe de formation	838,00	1 044,31	-206,31	-19,76
Frais de colloques, semin., confer		40,00	-40,00	-100,00
Frais de Repas	26 551,80	26 442,12	109,68	0,41
Honoraires cac	3 648,00	3 576,00	72,00	2,01
Honoraires expert comptable	5 777,20	5 557,00	220,20	3,96
Honoraire Conseil juridique/social	10 128,91		10 128,91	
Autres honoraires	5 240,56	1 040,58	4 199,98	403,62
Catalogues et imprimés	2 365,68	1 100,16	1 265,52	115,03
Publications	770,00	770,00		
Pourboires, dons, cadeaux	30,00	26,19	3,81	14,55
Transports d'activités	5 682,27	8 250,50	-2 568,23	-31,13
Voyages et déplacements	775,82	1 401,00	-625,18	-44,62
Depl/mis/recept. benevoles	713,41	1 234,02	-520,61	-42,19
Miss/recept. du personnel	909,96	566,99	342,97	60,49
Missions	1 374,34	728,59	645,75	88,63
Réceptions des familles	886,14	292,25	593,89	203,21
Frais postaux	3 388,13	1 887,30	1 500,83	79,52
Téléphone, fax, internet	4 435,53	4 237,60	197,93	4,67
Services bancaires et assimilé	1 372,43	861,89	510,54	59,23
Cotisations	5 040,96	4 733,57	307,39	6,49
	223 965,04	202 168,30	21 796,74	10,78
Impôts et taxes				
Taxe sur les salaires	9 645,00	9 552,00	93,00	0,97
Formation continue	14 872,00	14 767,00	105,00	0,71
Formation du personnel	9 613,00	13 442,20	-3 829,20	-28,49
	34 130,00	37 761,20	-3 631,20	-9,62
Salaires et Traitements				
Rémunérations du personnel	471 530,10	456 984,84	14 545,26	3,18
Variation congés payés	-1 161,89	3 379,34	-4 541,23	-134,38
Provision heures sup et aut ind	-3 287,80	-4 677,50	1 389,70	-29,71
Ruptures conventionnelles	4 668,50		4 668,50	
Indemnités et avantages divers	482,28	590,50	-108,22	-18,33
Charges supplétives(personnel)	11 981,00	23 918,01	-11 937,01	-49,91
	484 212,19	480 195,19	4 017,00	0,84
Charges sociales				
Variation charges sur cp	-1 710,42	1 572,72	-3 283,14	-208,76
Urssaf	108 560,13	117 163,84	-8 603,71	-7,34
Mutuelle Ociane	3 375,52	3 771,14	-395,62	-10,49
Retraite	27 101,29	30 983,50	-3 882,21	-12,53
Prevoyance ag2r	2 668,18	2 590,14	78,04	3,01
Comité d'établissement	6 369,00	6 364,00	5,00	0,08
Medecine du travail	1 910,40	1 869,60	40,80	2,18
Autres charges de personnel	3 646,76	3 530,48	116,28	3,29
	151 920,86	167 845,42	-15 924,56	-9,49

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions				
Dot aux amort immos corp	11 587,30	17 649,85	-6 062,55	-34,35
	11 587,30	17 649,85	-6 062,55	-34,35
Autres charges				
Droits d'auteur	73,23		73,23	
Pertes sur creances irrecouvrab.	1 289,03	1 840,53	-551,50	-29,96
Charges de gestion courante	185,90	0,67	185,23	NS
Régul sur compte client	642,75	2 579,35	-1 936,60	-75,08
	2 190,91	4 420,55	-2 229,64	-50,44
Charges d'exploitation	927 495,78	932 184,37	-4 688,59	-0,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	82 689,16	47 522,16	35 167,00	74,00
Produits financiers				
Produits financiers	12 903,91	1 284,96	11 618,95	904,23
	12 903,91	1 284,96	11 618,95	904,23
Résultat financier	12 903,91	1 284,96	11 618,95	904,23
RESULTAT COURANT	95 593,07	48 807,12	46 785,95	95,86
Produits exceptionnels				
Produits sur exercices anterie	8 786,38	7 906,66	879,72	11,13
Quote part de subvention virée au c	1 077,42	1 306,50	-229,08	-17,53
Produits exceptionnels divers	370,00		370,00	
	10 233,80	9 213,16	1 020,64	11,08
Charges exceptionnelles				
Aut. charg. excep. sur oper. g	14 872,00	9 546,00	5 326,00	55,79
Charges /exercices anterieurs	3 987,80	2 663,50	1 324,30	49,72
Dotat. prov. risq. & charg. ex	24 895,00	10 237,00	14 658,00	143,19
	43 754,80	22 446,50	21 308,30	94,93
Résultat exceptionnel	-33 521,00	-13 233,34	-20 287,66	153,31
Report des ressources non utilisées				
Reprise fonds dédiés	15 200,00	20 878,00	-5 678,00	-27,20
	15 200,00	20 878,00	-5 678,00	-27,20
Engagements à réaliser				
Dotation aux fonds dédiés	53 288,42	39 700,00	13 588,42	34,23
	53 288,42	39 700,00	13 588,42	34,23
EXCEDENT OU DEFICIT	23 983,65	16 751,78	7 231,87	43,17
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				